HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4300 du Vendredi 19 Septembre 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

HOPITAL GENERAL DE SIBITI

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma satisfaite de l'avancement des travaux

(P.3)

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION

Pour une meilleure régulation à l'ère numérique

Les hauts conseillers et les représentants des organisations professionnelles (P.5)

SANTÉ MENTALE

Suicide: le Congo entend renforcer la prévention

(P.6)

EDITORIAL

Cameroun : opposition s'essoufle

MARCHES PUBLICS

Enfin un outil de validation

Les organisateurs et les participants après la cérémonie d'ouverture. (P.10)

FOOTBALL

La tutelle travaille-t-elle à fossoyer le sport?

(P.16)

FORCES DE SECURITE

Une formation en communication institutionnelle...

(P.14)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1 er étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél : 05 736 64 64 République du Congo

INSERTION LEGALE

«OSA INTERNATIONAL TRADING» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: Un Million (1 000 000) Francs CFA
Siège social: Quartier Tchimbamba, vers l'agence de Crédit du Congo Arrondissement n° 1 Emery Patrice Lumumba
POINTE-NOIRE/REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2025-B13-00151

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, le 14 août 2025, enregistré à Pointe-Noire, le 20 août 2025, sous folio 153/11, n°593, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes.

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)

OBJET:
La société a pour objet:
- L'Exploration et la production des champs pétroliers;
  L'Importation des produits et des équipements pétroliers et gaziers;
- Les services pétroliers, forage, complétions, well test, wire line;
- La mise à disposition du personnel et équipements;
- Le consulting dans le domaine pétrolier;
  Le négoce et toutes activités rattachées au domaine pétrolier.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, la réalisation ou l'extension.

DENOMINATION: «OSA INTERNATIONAL TRADING» SARLU

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, quartier Tchimbamba, vers l'agence de Crédit du Congo, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, République du Congo
DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M

GERANCE:
Monsieur **Armel Simplice OKANA** est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée
RCCM: CG-PNR-01-2025-B13-00151
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 août 2025

Fait à Pointe-Noire, le 08 septembre 2025
pour avis
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

ANNONCE LEGALE
Ouverture de succursale

Aux termes des dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il est porté à la connaissance du public ce qui suit:
La société **TRANSIT LOGISTIQUE DU GABON en sigle «TRALOG» SARL,** société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Libreville sous le numéro RCCM 2012 B 13310, dont le siège social est situé à Libreville sis, quartier Owendo (non loin de prix import), BP:3004 GABON, a décidé d'ouvrir une succursale en République du Congo.
La succursale est établie à Pointe-Noire, République du Congo, à l'adresse suivante : centre ville à côté du lycée Trois Glorieuses
La succursale est placée sous la responsabilité de monsieur **Freddy Steeven NZAOU**, de nationalité congolaise demeurant à Pointe-Noire au quartier siafoumou, en qualité de représentant légal.
La succursale est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro: CG-PNR-01-2024-B21-00019

Pour avis et mention.
Fait à Pointe-Noire, le 12 septembre 2025
Le représentant légal

ETUDE de Maître Guy Parfait MOUKOUITI
Notaire à Pointe-Noire
101, Avenue Marien (Bord-Bord), Immeuble NGUELE, 1er escalier, 2ème étage, enceinte GRANDE ECOLE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (GEMT), Zone Industrielle KM4, entre la société ERIUM (ex-Air Liquide) et l'Immeuble abritant les Etablissements YARA,
Téléphones: 06 681 71 64/05 556 05 14,
E-mail: moukouitiguyparfait@gmail.com

«SMP CONGO»

SARLU au Capital d'un 1 000 000 de F. CFA
Siège social: Centre-ville, FELIX EBOUE, Immeuble Pharmacie du Port
RCCM n° CG-PNR-01-2021-B13-00381
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal authentique de Décision à Caractère Extraordinaire de l'Associé Unique de la Société **«SMP CONGO», SARLU**, dressé par Maître **Guy Parfait MOUKOUITI,** Notaire à Pointe-Noire, en date du vingt-cinq août deux mil vingt-cinq, dûment enregistré à Pointe-Noire Tié-Tié, le premier septembre deux mil vingt-cinq, sous Folio 166/3, numéro 2535, l'associé unique de la société
ci-dessus citée, a décidé de:

- La dissolution anticipée de la société **«SMP CONGO» SARLU**, pour manquement de marchés;

Dépôt de deux (02) expéditions du Procès-verbal de décision à Caractère Extraordinaire de l'associé unique sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour Avis,

Maître Guy Parfait MOUKOUITI,
Notaire.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUGGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°473/2025/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	30918 du 11-10-23	Sect: Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	MOUSSA Timer
2	33349 du 24-03-25	Sect BD3, bloc 122, Plle 11, Sup : 212,76m2	20, RUE AYANDZA (QUARTIER 903 KOMBO)	9-BZV	MOUSSITEKE Frudam Daniel
3	33537 du 06-05-25	Sect BF, bloc 19, Plle 08bis, Sup : 203,35m2	15, RUE OTEMA (QUARTIER 904 KOMBO)	9-BZV	MOUSSITEKE Hakim Rahim
4	33614 du 26-05-25	Sect CM, bloc 50, Plle 4, Sup : 214,19m2	RUE NGOLALI RIGOBERT (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	KANIGUI Ludovic Revlin
5	33941 du 21-07-25	Sect C, bloc -, Plle -, Sup : 880,51m2	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	SCI TERCALE
6	30851 du 22-09-23	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 5.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	KOUMOU Prisca Roseline
7	33501 du 25-04-25	Sect : Zone Rurale, Sup : 800,00m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	NGOMO Macaire
8	32164 du 28-06-24	Sect P10, bloc 65, Plle 11, Sup : 162,00m2	46, RUE TSABA (QUARTIER 47)	4-BZV	BANADZICIA NKOUD Esther Marcellina
9	34020 du 13-08-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 437,45m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	MOPENDZA Ambroise
10	7158 du 17-01-23	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 4.653,98m2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	MAZIKOU Grâce Rebecca Jeremiah
11	32577 du 02-10-24	Sect : Zone Rurale, Sup : 793,03m2	VILLAGE IMBIMI	POOL	Enfants MOUNGALI Victorine
12	33504 du 24-04-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 1.400,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	LEMBION-LEGANGUI née POGNABEKA-MOUAGNANDA F.
13	33586 du 20-05-25	Sect P3, bloc 48, Plle 6 (ex.5), Sup : 168,72m2	109, RUE MAKOUA	3-BZV	DIBANGALOU Abdourahamane
14	33268 du 02-05-25	Sect M, bloc -, Plle -, Sup : 376,59m2	KINTELE (QUARTIER NGAMBIO)	POOL	ONTANGO Philomène
15	33928 du 18-07-25	Sect CI, bloc 42, Plle 2, Sup : 682,13m2	4, RUE TSOKIA ET RUE KOUMOU (IMPOH-MANIANGA)	9-BZV	PALESSONGA Prince Brunel
16	33751 du 20-06-25	Sect P13, bloc 140, Plle 11, Sup : 360,22m2	11, RUE DELAMART	4-BZV	TONDO Louis-Mie
17	33372 du 02-07-25	Sect P13, bloc 62, Plle 05, Sup : 155,46m2	10, RUE TSIBA (QUARTIER MOUKONDO)	5-BZV	LEMPOUA Sastant Yanick
18	34011 du 08-08-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 15.000,00m2 soit 1ha50a	VILLAGE YIE (2e SORTIE R.N.1)	POOL	EBATHA FRANCK HONLHOUO WHA-WHE Serge G.
19	32344 du 09-08-24	Sect Z, bloc -, Plle -, Sup : 599,72m2	QUARTIER 11 IHOUEME	POOL	DIALLO MAMADOU MOUMINI
20	33620 du 26-05-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	VILLAGE IMPANI	POOL	ATIPO-GAMBOU Jean Marja
21	33452 du 11-04-25	Sect CI, bloc 74, Plle 39, Sup : 417,82m2	41, AVENUE OKOUNGOU (IMPOH-MANIANGA)	9-BZV	AKOUALA GAUDZAD Brunel
22	30809 du 13-09-23	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 1.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MENGA Henry
23	30810 du 13-09-23	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 2.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	MENGA Henry
24	33982 du 31-07-25	Sect : Zone Rurale, Sup : 3.200,00m2	VILLAGE MANDIELE	POOL	KANGA André
25	33675 du 16-06-25	Sect P9 (exP6), bloc 167 (ex8), Plle 14 (ex119), Sup : 278,10m2	119, RUE LOUDIMA	5-BZV	OLESSONGO INIANGA Mariame
26	30808 du 13-08-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 1.000,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	LOUFOUSSIA-NTINOU Gislaine Mireille
27	33987 du 1er-08-25	Sect P7, bloc 80, Plle 3 (ex.109), Sup : 313,54m2	109, RUE BANGOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	AKOUANGUE Gervais
28	33598 du 22-05-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 365,62m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NDINGA Edie Spaga
29	33136 du 04-02-25	Sect -, bloc -, Plle -, Sup : 30.000,00m2 soit 3ha00a00ca	BAMBOU (VILLAGE MINGALI)	POOL	EBENGUE Claire Isabelle
30	33250 du 28-02-25	Sect P8, bloc 32, Plle 1, Sup : 191,16m2	26, RUE ABOLO	4-BZV	MALANDA MATINGOU Alain Renaud
31	33244 du 18-07-24	Sect P11, bloc 123, Plle 6bis (ex.1690), Sup : 176,63m2	1690BIS, RUE DES MARTYRS	5-BZV	MAGBO BUDZA Benjamin
32	33541 du 07-05-25	Sect P, bloc 02, Plles 1, 2, 3 et 4, Sup : 5.815,95m2	EDOU-ILANGA (OYO)	CUVETTE	MALANDA MATINGOU Alain Renaud
33	33956 du 05-08-25	Sect P4, bloc 129, Plle 3bis, Sup : 213,95m2	38, RUE ZANDE	3-BZV	OUENANKANZI Anna Lesly Andrea
34	33736 du 20-06-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 304,87m2	QUARTIER NGAMBIO (KINTELE)	POOL	BANGANA Célestin
35	29611 du 30-12-22	Sect BS, bloc 162, Plle 19bis, Sup : 200,00m2	158, RUE MOUYONDZI	6-BZV	LIKANABEKA MONDAKO Marie Germaine et Enfants

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 12 septembre 2025

Paterne Dimitri ELAPIE

HOPITAL GENERAL DE SIBITI

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma satisfaite de l'avancement des travaux

En visite dans le département de la Lékoumou pour le lancement du projet d'insertion socio-économique des populations autochtones de Moufilou, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a inspecté le 9 septembre 2025 le chantier de l'hôpital général de Sibiti, dont la construction est assurée par la société Asperbras.

Après la visite, la photo de famille

Le projet de construction des hôpitaux généraux dans les douze départements du Congo a été initié en 2013, dans le cadre de la politique nationale de santé 2018-2030, intitulée *«Programme santé pour tous du Congo».* Son objectif est d'améliorer l'accès des populations à des soins de santé conformes aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ces hôpitaux seront équipés de technologies modernes et assureront leur propre autosuffisance en matière de production d'eau et de gaz médicaux. Dans cette visite, la ministre était accompagnée du préfet de la Lékoumou, Jean Christophe Tchicaya.

L'établissement, construit sur une superficie de cinq hectares, se compose de huit blocs organisés par catégories de service, avec une capacité de 210 lits. Il sera doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, ayant pour mission de garantir un accès équitable aux soins, de répondre aux besoins croissants en spécialités médicales et d'améliorer la prise en charge des urgences.

Aujourd'hui, les travaux sont achevés à plus de 95%, et la phase actuelle concerne l'équipement et l'installation de la climatisation. *«Nous avons souhaité avoir des délais clairs concernant l'arrivée du Président de la République. Notre partenaire Asperbras nous a assuré que les travaux devraient se terminer d'ici fin octobre, sinon nous leur accorderons la première quinzaine de novembre pour que tout soit prêt»*, a-t-elle précisé.

Vue partielle de l'hôpital général

En tant que fille de la Lékoumou, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma s'est réjouie de ces perspectives et a remercié le Président de la République pour cet établissement précieux. Elle a invité la population à veiller à la préservation de cet hôpital, quelles que soient les circonstances. *«Nous n'accepterons jamais d'actes d'incivisme dans cet hôpital. Nous veillerons à son intégrité en tant que fille de la Lékoumou, aux côtés d'autres filles et fils du département»*, a-t-elle promis.

Il convient de noter que le Parlement a approuvé, avec amendement, le 12 août 2025, les projets de loi portant création des hôpitaux généraux de Sibiti et de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Cameroun : opposition s'essoufle

Le Cameroun va tenir son élection présidentielle le 12 octobre prochain. Comme de normal, le président Paul Biya, au pouvoir depuis 43 ans, va se lancer dans la compétition pour un successeur éventuel. A 92 ans, ce sera son 8ème mandat. Et il n'est pas exclu qu'il l'emporte haut-la-main, tant les rangs de l'opposition pourtant encombrés, sont traversés par des dissensions. La *«candidature consensuelle»* de l'ancien ministre Issa Tchiroma Bakary a été jugée peu consensuelle à peine proclamée le 14 septembre. Les 11 autres leaders de l'opposition ne lui ont pas apporté leur soutien.

A moins d'un retournement de situation, peu d'observateurs doutent d'une victoire sûre du chef de l'Etat. Les fragmentations éthiques et géographiques ont fini par atomiser une opposition pourtant unie à vouloir le départ du président, mais peu encline à s'entendre sur le nom et les méthodes de succession. Au fil des années, même l'étranger a commencé à regarder M. Paul Biya comme une pièce maîtresse pour la stabilité de l'Afrique centrale. Autant dire que les candidats du changement pour le changement ont peu de chance d'accéder au pouvoir.

Le peuple blasé regarde ce qui se déroule sous ses yeux. Il est habitué au jeu des proclamations et des dénonciations qui ont fait le lit de la vieille classe politique, pourtant critiquée pour son inertie et sa trop longue durée au pouvoir. A moins d'un renoncement volontaire de M. Biya au pouvoir, les Camerounais devraient se retrouver en octobre prochain avec les mêmes leaders politiques. Le scénario qui se profile, dresse un tableau rassurant, avec des dirigeants qui, de temps en temps, lèvent la tête pour s'inquiéter de la guerre qui sévit dans la partie anglophone ou des agissements de l'activisme de Boko Haram, la secte islamiste basée au Nigéria voisin puis qui retombent dans le train-train habituel.

Albert S. MIANZOUKOUTA

E²C

Sortir de l'archaïsme

Le 12 septembre 2025, Emile Ouosso, ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, a visité les installations techniques d'E²C, situées dans le pavillon de direction. Cette visite a été précédée d'une présentation par les techniciens, suivie de conseils et d'exhortations pour marquer la différence entre l'ancienne SNE et la nouvelle E²C, en mettant l'accent sur des prestations de qualité conformes aux ambitions gouvernementales.

Le ministre Emile Ouosso (au centre)

La réforme de la société Énergie électrique du Congo (E²C) représente une nécessité qui doit être réalisée dans des délais raisonnables. Ce processus implique des actions concrètes pour sortir cette entreprise de l'archaïsme vers une rentabilisation. C'est le cas de la construction du data center et du centre d'archives hérités de l'ancienne équipe et qui visent à favoriser l'inclusion numérique.

Lors de sa rencontre avec les agents et cadres d'E²C dans l'amphithéâtre du nouveau centre d'archives, le ministre a rappelé la politique gouvernementale en matière d'électricité, les étapes déjà franchies, les financements reçus, et les actions à venir. Il a souligné l'importance de la responsabilité et de la conscience professionnelle pour établir une relation harmonieuse entre E²C, ses employés et les clients.

Le ministre a annoncé que des financements, jamais obtenus par E²C depuis sa création, sont désormais disponibles pour effectuer toutes les réparations nécessaires et remplacer les éléments défectueux. Il a insisté sur la nécessité de montrer que les employés sont capables de mener à bien le travail.

Emile Ouosso a également exhorté les agents à abandonner l'image archaïque qu'ils ont de l'entreprise et à embrasser la modernité, en prenant des mesures pour numériser toutes leurs activités. Il a précisé que le gouvernement est engagé dans cette transformation.

La présentation technique, semblable à une publicité pour un centre d'archives moderne, a révélé que le but principal de la salle d'archivage digital est de stocker, préserver et sécuriser les documents de manière électronique tout en assurant leur intégrité et leur accessibilité.

Un logiciel spécialisé a été conçu pour atteindre ces objectifs, en facilitant la gestion et l'accès aux données. Le directeur général d'E²C, Jean Bruno Danga Adou, a insisté sur la nécessité de changer les mentalités au sein de l'entreprise pour améliorer ses performances.

Il a mis en garde ceux qui continuent de conserver des pratiques obsolètes, et déclaré que tout le monde doit s'engager à améliorer le service public et adopter des outils qui favoriseront la performance et la qualité.

Personne n'a le droit de s'opposer à ces changements, soulignant que c'est un avertissement ultime pour ceux qui pourraient résister à cette réforme, a conclu le ministre.

C. A. YABBAT-NGO

REHABILITATION DES VOIRIES URBAINES

Les Ponténégrins s'inquiètent!

A l'approche de la saison des pluies, l'inquiétude des Ponténégrins va crescendo. Et pour cause: les travaux additionnels accélérés de la réhabilitation des voiries urbaines de la ville lancés: depuis le 28 février 2025 par le Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso avancent à pas d'escargot. Les entrepreneurs chargés d'exécuter ces travaux lancés un peu partout sur toute l'étendue de la ville devraient profiter de la période de saison sèche. Ce, avant l'arrivée de la saison des pluies qui a déjà annoncé ses couleurs et risque de gravement entraver ces réalisations.

Consciente de cette réalité, les populations qui pourtant avaient salué l'initiative du Président de la République ne savent plus à quel saint se vouer. Elles s'inquiètent déjà avec l'arrivée imminente des pluies.

Françoise Matoumona, une riveraine vivant au quartier Thystère, ne cache pas son inquiétude: *«La saison des pluies a déjà annoncé sa couleur avec les petites bruines et les grondements du tonnerre. Partout où nous passons, les travaux s'exécutent avec une lenteur qui ne dit son nom, et tardent à s'achever. Partout, on a creusé des grands caniveaux, il y aura des eaux partout et, si l'on n'y prend garde, certaines de nos habitations risqueront de s'écrouler, et les eaux de pluies risqueront d'endommager et d'annuler les travaux déjà réalisés. On se demande si ces travaux vont prendre fin avant les délais prévus».*

Equateur Denis NGUIMBI

DIPLOMATIE

Audience de Victorino-Nkâ Obiang Maye avec Isidore Mvouba

Arrivé à Brazzaville en juillet, le nouvel ambassadeur de la Guinée équatoriale en République du Congo, Victorino-Nkâ Obiang Maye, a été reçu en audience le 4 septembre 2025 par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. L'objectif de cette rencontre était de revitaliser les relations entre les chambres des parlements de leurs pays respectifs.

Victorino-Nkâ Obiang Maye et Isidore Mvouba.

«Nous avons examiné les relations de coopération et d'amitié qui existent entre nos États, qui sont excellentes tant au niveau des populations que des gouvernants, en mettant un accent particulier sur les deux chambres parlementaires. Nos chambres se rencontrent régulièrement dans des instances internationales telles que l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'ACP-UE et l'union parlementaire, où une coopération est établie. Je me positionne également comme un intermédiaire entre nos deux chambres. Étant donné que j'ai été secrétaire général du sénat de la République de Guinée équatoriale pendant deux ans, cela me confère un certain avantage», a déclaré le diplomate guinéen.

Il a ajouté: *«Nous avons discuté des moyens de dynamiser le fonctionnement de l'organe chargé de la coopération extérieure et de revitaliser la grande commission de coopération. J'ai tenu à en informer le président de l'Assemblée nationale et j'aborderai ces questions avec l'exécutif».*

Il a précisé qu'il était normal pour lui, après avoir été reçu par le président du Sénat, de rencontrer les autorités du pays pour se présenter. *«Je suis ici pour représenter non seulement le chef de l'État, mais aussi la République de Guinée équatoriale au Congo. C'est le principal objectif de ma visite: me présenter au président de l'Assemblée nationale en tant que nouvel ambassadeur»*, a-t-il conclu.

«Les relations entre le Tchad et le Congo sont excellentes»

Le 18 septembre 2025, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a reçu en audience M. Abdelkerim Ahmadaye, ambassadeur plénipotentiaire du Tchad en République du Congo, quatorze mois après sa prise de fonctions.

Le diplomate tchadien a apporté un message du président de l'Assemblée nationale du Tchad, qui était absent à Brazzaville lors de la 16ème conférence des présidents d'Assemblées et des Sections de la Région Afrique, qui s'est tenue du 15 au 17 avril 2025. *«Il était représenté par sa deuxième vice-présidente. La législature tchadienne étant jeune d'à peine un an, elle est en phase d'adoption de ses documents fondamentaux, ce qui explique son absence à Brazzaville. Il m'a chargé de transmettre à son homologue du Congo qu'il compte effectuer une visite à Brazzaville pour s'informer de son expérience»*, a-t-il déclaré.

Abdelkerim Ahmadaye et Isidore Mvouba

M. Abdelkerim Ahmadaye a souligné que les relations entre le Tchad et le Congo sont au beau fixe. *«Nous entretenons de nombreuses relations familiales et amicales»*, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il se sent à Brazzaville comme s'il était à N'Djamena. *«Brazzaville est notre seconde capitale coloniale collective».*

Les deux personnalités ont également discuté d'autres sujets. *«À une époque, le Tchad fournissait Brazzaville, Pointe-Noire, Bangui et Libreville en viande. Nous avons évoqué la nécessité de réactualiser cette coopération dans divers domaines»*, a-t-il rappelé, tout en exprimant sa gratitude envers l'Université Marien Ngouabi qui a formé de nombreux cadres tchadiens.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Renforcement du système de santé communautaire : Validation des cartes géographiques des districts sanitaires de Djambala, Mindouli et Tchiamba-Nzassi

Le 11 septembre 2025, s'est tenu à Brazzaville un atelier de présentation et de validation des cartes géographiques des districts sanitaires de Djambala-Lékana (Plateaux), Mindouli (Pool) et Tchiamba-Nzassi (Pointe-Noire). Cette activité s'inscrit dans le cadre de la subvention C19RM (Mécanisme de Riposte à la Covid19) du Fonds mondial, mise en œuvre par Catholic Relief Services (CRS) en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population et d'autres parties prenantes.

Photo de groupe des participants à l'atelier de validation des cartes produites

Initialement conçu pour répondre à la crise de la COVID-19, le financement de la subvention C19RM a été réorienté vers le renforcement du système de santé. Dans cette optique, la Direction Générale des Soins et Services de Santé (DGSSSa) avec l'assistance technique du International Center for Health Systems Strengthening (ICHESS) et l'appui financier de Catholic Relief Services (CRS), a mobilisé l'expertise de l'Institut Géographique National (IGN) pour la réalisation d'un travail de cartographie sanitaire stratégique dans les trois districts sanitaires ciblés.

Deux objectifs majeurs ont guidé cette mission :

(I) Identifier les populations vivant à plus de 5 km d'un centre de santé afin de mieux planifier les interventions sanitaires ; (II) Géoréférencer les agents de santé communautaires (ASC) dans leurs aires de santé respectives pour une meilleure répartition et coordination des services.

Placé sous la présidence du Directeur des Soins de Santé Primaires, représentant le Directeur Général des Soins et Services de Santé (DGSSSa), l'événement a réuni les représentants de plusieurs institutions clés : la DGSSSa, la Direction des Soins de Santé Primaires (DSSP), le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), les Directions Départementales des Soins et Services de Santé de Pointe-Noire, du Pool et des Plateaux, les districts sanitaires concernés, l'IGN, CRS, ICHESS, ainsi que la Plateforme des ONG intervenant dans le secteur de la Santé (POSCO).

Les échanges ont permis de valider les cartes produites par l'IGN, lesquelles constituent désormais un outil stratégique essentiel pour optimiser le déploiement des Agents de Santé Communautaires dans les zones les plus enclavées. Ces cartes offrent une base fiable pour la planification des ressources humaines en santé communautaire, en assurant une meilleure couverture sanitaire des populations isolées et vulnérables.

Au total, 62 cartes géographiques ont été produites pour les trois districts sanitaires, reparties comme suit:

•Tchiamba-Nzassi : 17 cartes
•Mindouli : 25 cartes
•Djambala-Lékana : 20 cartes.

Les participants ont approuvé les cartes présentées, sous réserve des ajustements et corrections relevés. Celles-ci seront prises en compte par les techniciens de l'IGN en vue de la production des versions finales.

La tenue de cet atelier de validation fait suite à un processus préparatoire rigoureux conduit par l'IGN. Dans le cadre de cette collaboration, l'IGN a produit plusieurs types de cartes : cartes administratives localisant les districts et leurs aires de santé, cartes tampon délimitant les périmètres de 5, 10 et 15 km autour des centres de santé intégrés (CSI), ainsi qu'une carte d'implantation humaine. Pour garantir la pertinence de ces documents, deux missions ont été organisées dans chaque district : une mission de terrain pour collecter les données socio-économiques et localiser les relais communautaires, et une mission de restitution pour soumettre les drafts aux autorités et acteurs locaux. Les contributions recueillies lors de ces échanges ont été intégrées dans les versions finales, assurant l'ancrage local et la fiabilité des cartes validées.

Session de visualisation et d'appreciation des 62 cartes produites

La réussite de cet atelier illustre l'importance de la collaboration multisectorielle dans le renforcement du système de santé communautaire. L'engagement continu de CRS à travers la gestion de la subvention du Fonds mondial, en partenariat avec les institutions nationales, témoigne de son rôle actif dans l'amélioration durable de l'accès aux soins de santé en République du Congo.

L'équipe de rédaction de CRS.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION

Pour une meilleure régulation à l'ère numérique

Les 8 et 9 septembre 2025, une session inaugurale du nouveau collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) pour la mandature 2025-2029 s'est tenue au ministère de la Justice et des Droits humains à Brazzaville. Cette rencontre s'est déroulée sous l'égide de son nouveau président, Médard Milandou-Nsonga, en présence de représentants des associations professionnelles de presse.

Le président du Conseil (au milieu) à l'ouverture de la session

A l'ouverture des travaux, Médard Milandou-Nsonga a souligné l'essor des médias en ligne, qui oblige le conseil à innover dans la supervision de la couverture médiatique de l'élection présidentielle de mars 2026. Il a annoncé l'organisation prochaine d'une rencontre avec les professionnels des médias pour rappeler les principes fondamentaux inscrits dans les textes juridiques et réglementaires, ainsi que l'importance du respect du code d'éthique et de déontologie, qui doit guider chaque journaliste dans l'exercice de sa profession au Congo.

Cette session, qui marque le début de la nouvelle mandature, a été précédée par l'élection consensuelle, le 19 août 2025, de Jean Obambi au poste de vice-président et de Jérôme-Patrick Mavoungou en tant que secrétaire comptable. Ce moment a permis aux membres de revisiter les textes fondamentaux régissant le fonctionnement du conseil pour les quatre prochaines années, afin d'assurer une régulation efficace du secteur des médias. Ainsi, durant deux jours, les conseillers et cadres ont examiné et adopté, avec amendements, les documents fondamentaux de l'institution: le règlement intérieur, le règlement financier et le manuel de procédure.

Les hauts conseillers et les représentants des organisations professionnelles

À l'issue des travaux, Médard Milandou-Nsonga a affirmé: *«L'adaptation des documents aux nouvelles dispositions législatives, ainsi que les ajustements répondant à notre volonté commune, résultent de débats constructifs. Le règlement intérieur, le règlement financier, le manuel de procédure du conseil et le règlement intérieur du secrétariat général définissent clairement nos missions et nos mécanismes de fonctionnement».*

Il a appelé tous les membres du conseil à travailler ensemble pour obtenir des résultats significatifs: *«Chacun doit prendre conscience de son rôle dans l'animation de notre instance de régulation. Cette session marque le début de notre action. Mettons-nous tous au travail, c'est notre raison d'être au Conseil supérieur de la liberté de communication».*

La question de la carte professionnelle des journalistes, préconisée par l'équipe sortante, demeure une préoccupation pour la nouvelle équipe. Jérôme Patrick Mavoungou, secrétaire-comptable du CSLC, a précisé: *«Nous devons d'abord procéder à un recensement pour constituer un fichier des journalistes. Ensuite, nous pourrons les réunir pour leur rappeler leurs droits et obligations».*

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) est une institution de la République du Congo dont la mission principale est de garantir la liberté de communication et l'accès à l'information pour les citoyens. Il veille à la protection et à la pluralité des médias, assure le suivi des médias, promeut la libre concurrence et la diversité des opinions, et s'engage à protéger les mineurs tout en empêchant la manipulation de l'opinion publique.

La nouvelle équipe du conseil, nommée par décret présidentiel le 13 mai 2025, a prêté serment le 13 août lors d'une audience de la Cour suprême au Palais de Justice de Brazzaville. Le président Médard Milandou Nsonga, nommé le 7 août, succède à Philippe Mvouo.

Germaine NGALA

ASSAINISSEMENT

Poursuite de l'opération de curage des collecteurs et caniveaux

Le samedi 1er septembre 2025, l'opération de curage des collecteurs et caniveaux, ainsi que le balayage des artères de Brazzaville, s'est poursuivie. Cette initiative a été lancée par le ministère de l'Assainissement urbain, conformément à une circulaire gouvernementale.

Le curage de Maduku-tsékélé

Des ONG spécialisées dans l'assainissement, des confessions religieuses et des citoyens se sont mobilisés pour cette opération. Sur les berges et dans le collecteur Maduku Tsékélé, les associations *«Salubrité sans frontière»* et *«Congo propre»* ont œuvré pour nettoyer les accotements et le collecteur entre la rue Mbochi et l'avenue de France.

La direction générale de l'Assainissement a déployé quelques engins. Les membres de l'Association des jeunes éveillés ont travaillé entre l'avenue des Trois Martyrs et la rue Lénine à Moungali, avec le soutien des techniciens de la société Albayrak. Marie-Claire Bouanga, cheffe du quartier 42, a averti les pré-collecteurs d'ordures ménagères qui jettent des déchets dans le collecteur de la Mfoa. *«Ceux qui seront surpris en train de jeter des ordures dans la Mfoa ne doivent pas s'étonner des sanctions. Ils seront sévèrement punis pour éviter toute récidive»,* a-t-elle déclaré.

Elle a ajouté que les pancartes fixées sur les garde-fous par le ministre Juste Désiré Mondelé, lors du lancement de l'opération, ont contribué à réduire la fréquence des dépôts d'ordures dans la Mfoa.

Dans le 5e arrondissement, Ouenzé, les fidèles de l'Église Liloba étaient actifs sur l'avenue de la Tsiémé, au croisement de la rue Mbochi. Ils ont nettoyé le caniveau et balayé les artères. Au niveau du collecteur Zanga-dia-ba-Ngombé, dans les arrondissements 1 (Makélékélé) et 2 (Bacongo), l'assainissement a été pris en charge par l'ONG *«Salubrité hygiène».*

Roger Christian Itoua, conseiller à l'assainissement du ministre, a exhorté les Brazzavillois à s'impliquer davantage dans les questions de salubrité. *«Il est essentiel que chacun s'engage et respecte les consignes diffusées par le ministère à travers la direction générale de l'assainissement. Les opérateurs de pré-collectes ont été formés, et le ministère continue cette formation afin de leur indiquer les lieux de dépôt des ordures, que la société Albayrak se charge ensuite de vider»,* a-t-il rappelé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Quatre gendarmes et un policier congolais trouvent la mort en Centrafrique

Le drame s'est produit mardi 16 septembre 2025. « Un véhicule transportant des éléments du contingent c*ongolais en Centrafrique a dérapé d'un pont avant de disparaître dans les eaux profondes d'une rivière. Ces éléments venaient de Bangui et rejoignaient leur base à l'intérieur du pays. Cinq éléments sont portés disparus : un commandant, un adjudant et trois gendarmes ayant le grade de maréchal de logis chef. On note deux rescapés: un adjudant et un brigadier-chef»,* rapporte ''Le Troubadour de Brazzaville''.

Un croisement à risque à Bacongo

Les automobilistes feignent d'ignorer les feux de signalisation placés au croisement Avenue Trois Francs-Avenue Simon Kibangou, à Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville. Ni les chauffeurs de bus, ni les taximen n'observent le feu rouge. Lundi 15 septembre 2025, vers 7h du matin, une femme a failli y être renversée par un taxi''100-100'' ayant passé sous le feu rouge et laisser sa peau. En une fraction de secondes, elle a pu éviter le pire. Ce n'est pas la première fois qu'on échappe à un drame à ce carrefour. Cela poussera-t-il la police de la circulation routière à y placer ses agents ? Il ne faut pas attendre un drame et jouer au médecin après la mort.

L'insalubrité au centre ville

Il y a des parcelles «pissantes» dans le périmètre du CHU-B, boulevard Lyautey à Brazzaville. Elles font couler des eaux nauséabondes le long de cette avenue. On a beau le dénoncer, rien n'arrête les auteurs de ce spectacle qui indispose riverains et passants. Il est curieux que des gens instruits fassent bon ménage avec l'insalubrité.

Le jardin du Square De Gaulle de plus en plus fréquenté

Désormais rééclairé, le jardin du Square De Gaulle, sur l'avenue De Brazza, à Bacongo, s'anime ces derniers temps le soir. Rendez-vous par excellence des jeunes gens et des jeunes filles, il fait bon s'y pavaner tout en restant vigilant car avec les bébés noirs, tout peut se produire. Mais les abords arborés du Lycée Pierre Savorgnan de Brazza, tout à côté, et la devanture de cet établissement scolaire ne profitent pas tout à fait de l'éclairage du Square De Gaulle. Il y a quelque chose à faire…

Hausse du prix des denrées alimentaires

C'est une plainte qui revient souvent aux oreilles : les prix des denrées alimentaires ne cessent d'augmenter. Fruits, légumes, poisson, etc., ils sont tous de plus en plus chers ! Pourtant l'Etat a fixé le prix de chaque produit et les agents du Commerce sont censés opérer des contrôles dans les marchés et les boutiques. Le 10 septembre 2025, le DG du commerce intérieur et celui de la répression des fraudes ont effectué à Brazzaville une descente dans quelques chambres froides pour constater la réalité et rappeler quelques consignes aux grossistes. Dans un pays où, selon le PNUD, 54% des habitants vivent avec moins de 1,90 dollar (1045 FCFA) par jour, une hausse, même modérée, des produits alimentaires de base peut s'avérer critique pour de nombreux ménages. D'où l'importance, pour l'Etat congolais, de maîtriser autant que possible le prix de ces denrées. Mais sur le terrain, c'est autre chose. Malheureusement !

Le calvaire des agents temporaires d'E2C continue

Les agents journaliers de la société Energie électrique du Congo ne savent plus à quel saint se vouer, après le non-aboutissement des conclusions de la réunion du 11 mars 2025 avec les responsables de l'entreprise. Il était question de la promesse de leur intégration permanente faite par les autorités. Ils ont exprimé leur mécontetement le 5 septembre dernier. Des familles confrontées à des difficultés financières et matérielles ont vu leurs foyers se disloquer. Certains, expulsés par leurs logeurs, sont toujours en quête de toit. Jusqu'à quand durera leur calvaire ?

A VENDRE
QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON
3 chanmbres - Salon -
CuisineEau - Electricité
Tél: 05 392 98 96

SANTÉ MENTALE

Suicide: le Congo entend renforcer la prévention

Au cours d'un point de presse mardi 9 septembre 2025 à Brazzaville, en prélude de la Journée mondiale de prévention du suicide commémorée chaque 10 septembre, le Dr Paul Gandou, directeur du Programme national de santé mentale (PNSM), a appelé à changer de discours. Il nous faut renforcer la sensibilisation pour prévenir ce phénomène qui, a-t-il soutenu, est *«une tragédie évitable ».*

Dr Paul Gandou

La communication du Dr Paul Gandou était articulée autour du thème de la 23e édition de cette Journée : *«Changer le discours»*, une invitation à briser les tabous et à encourager une parole bienveillante, informée et ouverte autour du suicide. Il a rappelé que le suicide constitue un problème majeur de santé publique, vu son ampleur. Chaque année, environ 720 000 personnes en meurent dans le monde, soit une personne toutes les 40 secondes. Le suicide représente la troisième cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans, a-t-il indiqué.

Parmi les facteurs de risque, le Dr Gandou a cité la pauvreté, le chômage, les conflits, les catastrophes naturelles, l'isolement social, la stigmatisation ainsi que les troubles mentaux comme la dépression et la schizophrénie.

Le Congo n'est pas épargné. Environ 7 Congolais sur 100 meurent par suicide, selon les estimations du PNSM. Même si les données statistiques demeurent limitées, les hommes sont les plus touchés, tandis que les femmes réalisent davantage de tentatives, souvent avec des moyens moins létaux.

Le directeur du PNSM a assuré que *«le suicide n'est pas une fatalité, c'est une tragédie évitable. Parler ouvertement peut donner à une personne d'autres options ou le temps de repenser sa décision»*. Le pays dispose de trois structures publiques spécialisées en psychiatrie, ainsi que de services privés de consultations psychologiques et psychiatriques. Le PNSM prévoit le renforcement des campagnes pour sensibiliser à la prévention du phénomène, notamment en milieu scolaire, afin de détecter précocement les comportements suicidaires et d'encourager la résilience.

Enfin, le Dr Gandou a lancé un appel à l'implication collective : familles, enseignants, élus, professionnels de santé et médias sont invités à contribuer à la prévention du suicide, car *«changer le discours, c'est offrir de l'espoir et sauver des vies».*

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Groupement des Commissaires-Priseurs, **Maîtres ESSEBO Benoit et LANDZE Edgard.**

PROCEDERA à Brazzaville à une vente volontaire aux enchères publiques des équipements du HCR, Celle-ci concernera des véhicules de marque TOYOTA type : Land-Cruise**r, V8, PRADO, BJ 75** double Cabine, des groupes électrogènes, des matériels électroménagers, informatiques et bureautiques, des tantes ainsi que plusieurs autres divers articles appartenant au HCR.

La vente aura lieu le **SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025 à partir 10 HEURES précises** dans la propriété clôturée située sur le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, en face de la Boutique Diplomatique ALIMA, M'pila Centre-ville, Brazzaville;

La visite des articles et les inscriptions se feront à la même adresse à partir du **LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 jusqu'au VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025 de 9 heures à 17 heures.**

Les véhicules mis en vente sont sous-douanes.

Pour participer à la vente, l'enregistrement au préalable est obligatoire. Le montant de la caution est de un million (1 000 000) francs CFA par véhicule et de cent mille (100 000) Francs CFA pour les autres articles.

Cette caution est déductible du prix de vente en cas d'achat et remboursable en cas de non achat après la vente.

Pour effectuer l'enregistrement ou pour toutes informations complémentaires, contactez Maitre ESSEBO Benoît ou Maitre Edgard LANDZE

ESSEBO Benoît (242) 05 551 07 22 /06 634 7027
LANDZE Edgard: (242) 05 558 75 85 /06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 1er septembre 2025

Pour le Groupement
Maître Benoît ESSEBO

REPUBLIQUE DU CONGO

PRACAC

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORSDE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC - P175235)

BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/MEPIR/2025/UGP PRACAC

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE CONNECTIVITE DES TRANSPORTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

1. Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Elaboration du plan stratégique de connectivité des transports de la République du Congo».

2. L'objectif principal de la mission du consultant est d'élaborer le Plan Stratégique de Connectivite des Transports (PSCT) de la République du Congo, couvrant l'ensemble des systèmes de transport (routier, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien) afin de disposer d'un programme national de transport qui présentera une vision stratégique sur le long terme (au minimum 15 ans) avec une mise en œuvre phasée.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4. L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures…) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet de consultants pour l'élaboration du plan stratégique de connectivite des transports de la République du Congo» doivent être envoyées au plus tard le 26 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 /à côté de l'Eglise Evangélique du Congo/
Temple de Centenaire
Tél. (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,
Benoît NGAYOU

SOMMET DE LA CEMAC A BANGUI (RCA)

Denis Sassou-Nguesso prend les commandes de l'organisation

Les six chefs d'Etat venus du Tchad, du Cameroun, de Centrafrique, du Congo, du Gabon et de Guinée équatoriale ont tenu leur session extraordinaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) du 9 au 10 septembre 2025 à Bangui. A la clôture, le centrafricain Faustin-Archange Touadéra a passé le flambeau à son homologue congolais Denis Sassou-Nguesso, en lui transmettant un drapeau de couleur jaune, après deux années à la tête de l'institution sous-régionale.

Le maillet en main, Denis Sassou-Nguesso succède à Faustin-Archange Touadéra

Ce sommet est intervenu dans un contexte où les pays de la CEMAC se mettent en ordre de bataille pour l'intégration économique, la coopération sécuritaire, la fraternité sous-régionale et un avenir commun dans le concert des nations.

A l'occasion, le président Faustin-Archange Touadéra a, dans son message souligné: *«Notre sous-région CEMAC est une terre d'opportunités qui peut aider le monde à renouer avec la croissance. Le monde a besoin d'une dynamique de croissance pour prendre à bras le corps les multiples défis à relever: le chômage, le déficit budgétaire, la dette, la pauvreté, le changement climatique. Les pays de la CEMAC ont des ressources minières et naturelles abondantes pour jouer un rôle vital dans la dynamique de croissance dont l'économie mondiale a besoin aujourd'hui».*

L'organisation a annoncé également la mise en place d'un mécanisme efficace pour favoriser la libre circulation des personnes et des biens ainsi que l'intégration sous-régionale. *«Je peux vous assurer que nous nous sommes engagés en politique sur le thème du panafricanisme, de la libération de l'Afrique, du développement tout court»,* a affirmé Denis Sassou-Nguesso son nouveau président.

Créée en 1994, la zone CEMAC est aujourd'hui confrontée à des difficultés d'ordre économique avec une faible croissance et un endettement élevé. A cela s'ajoutent des problèmes d'intégration régionale, l'instabilité sécuritaire ou encore la mauvaise gouvernance. Autant de défis que les pays membres disent vouloir surmonter.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Un nouveau naufrage fait de nombreux morts

La province de l'Equateur dans le Centre-nord de la RD Congo est endeuillée par un nouveau naufrage. Une baleinière qui venait de quitter le port fluvial de la ville de Basankusu s'est renversée tard dans la soirée du mercredi 10 septembre 2025. La plupart des victimes étaient des étudiants.

Ces embarcations de fortune sèment souvent la mort en Rdc

S'il n'existait encore aucun bilan officiel du naufrage lorsqu'il s'est produit, des sources locales indiquent que 86 corps ont été repêchés après l'accident. Il s'agit cependant d'un bilan provisoire, car si les opérations de secours se poursuivent, des disparus sont également signalés. Seules 10 personnes ont pu être secourues.

Il faisait déjà nuit lorsque la baleinière, une embarcation surchargée et en mauvais état, a quitté le port fluvial de Basankusu pour remonter la rivière Maringa à destination de la localité de Waka. La cause de l'accident est attribuée à un chargement incorrect et à une navigation nocturne. D'après un responsable de la société civile de l'Equateur, l'accident s'est produit quand la baleinière a heurté d'autres embarcations, notamment des pirogues motorisées, qui naviguaient en sens inverse. *«La navigation nocturne est interdite, et la réglementation n'est pas respectée»,* s'est plaint Nelson Joseph Bayoko Lokondo, président de l'organisation locale Solidarité pour un avenir meilleur. L'Etat n'a rien fait, le nombre des victimes était plus élevé. A la suite de l'un de ces drames, une délégation parlementaire s'était rendue dans la province au mois d'avril, mais la visite n'a rien produit, il n'y a eu aucune sanction», a dénoncé l'activiste. Selon son décompte, il s'agit du cinquième naufrage en 2025 dans la province de l'Equateur, pour un bilan cumulé d'au moins 700 morts.

Les chavirements des bateaux sont de plus en plus fréquents en RD Congo, car souvent de personnes abandonnent les rares routes disponibles pour des embarcations en bois moins chères qui croulent sous le poids des passagers et de leurs marchandises. Pendant ces voyages, les gilets de sauvetage sont rares et les bateaux sont généralement surchargés. De plus en plus, de nombreux bateaux voyagent de nuit, ce qui complique les opérations de sauvetage en cas d'accident et laisse de nombreux corps introuvables. Un autre accident a eu lieu dans le même secteur deux jours après.

A.-P. MASSAMBA

CLIMAT

Les enfants exposés aux effets du changement en Afrique

La capitale éthiopienne Addis Abeba a accueilli du lundi 8 au mercredi 10 septembre 2025 le deuxième sommet continental organisé par l'Union africaine. Bien que le continent ne contribue qu'à hauteur de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les effets des changements climatiques se font sentir, particulièrement chez les enfants. En Afrique, les enfants sont considérés comme le visage de l'injustice climatique.

En Afrique les enfants font partie des couches qui payent le tribut des changements climatiques

Soutenus par plusieurs associations comme Save the children, les enfants d'Afrique espéraient faire entendre leur voix à ce deuxième sommet continental sur le climat. Lors de la rencontre, une dizaine d'organisations non gouvernementales spécialisées sur les droits des enfants à travers l'Afrique se sont fait les porte-paroles des plus jeunes générations et ont appelé les chefs d'Etat à les écouter en priorité.

«Les enfants ont un organisme fragile dû à leur âge, la façon dont les changements climatiques affectent leur santé est différente de comment cela affecte la santé d'un adulte», a rappelé Valérie Sorgho Koutou, conseillère spécialiste en plaidoyer et politique pour les droits de l'enfant à Save the children. En cas d'inondations par exemple, les enfants sont les premiers touchés par la famine, mais aussi par la destruction des infrastructures scolaires provoquées par ces mêmes inondations. En Afrique, un enfant sur trois de moins de cinq ans, soit environ 64 millions, est pris au piège d'une grave pauvreté alimentaire.

Les enfants ont formulé une série de demandes prioritaires auprès des chefs d'Etat qui pour eux, constituaient les décisions à prendre lors de ce sommet: la protection des forêts et des espaces verts, la création de programmes éducatifs sur la protection de la nature, l'amélioration des infrastructures pour gérer les eaux de pluie et leur inclusion dans l'élaboration des politiques climatiques.

Si les droits de tous les enfants sont atteints par les effets des changements climatiques, les filles et jeunes femmes vivant à la campagne sont quant à elles touchées de manière disproportionnée. Ce sont elles qui en général sont chargées d'aller chercher l'eau. En cas de sécheresse, cette quête devient plus longue et plus difficile, *«la jeune fille parcourt des kilomètres et manque l'école», un trajet durant lequel elles sont «exposées à toutes formes d'agressions, dont sexuelles»,* a rapporté Valérie Sorgho Koutou.

La conseillère de l'ONG Save the children explique qu'en cas de récoltes insuffisantes et que les parents n'arrivent pas à subvenir aux besoins de leurs enfants, *«les filles sont données en mariage très tôt, avant l'âge de 18 ans, pour se débarrasser de quelques bouches à nourrir»*.

Aristide Ghislain NGOUMA

ENQUETE

Un rapport accuse les parties au conflit de graves exactions en RD Congo

Résultat du travail mené par la Mission d'établissement des faits sur les violences au Nord et au Sud Kivu, le rapport a été rendu public vendredi 5 septembre 2025. Il impute de graves violations du droit international humanitaire aussi bien à l'Alliance Fleuve Congo (AFC)/Mouvement 23 (M23) et au Rwanda qu'à l'armée congolaise, et à ses supplétifs wazalendo et à la RD Congo.

Le conflit à l'Est de la RD Congo engendrent chaque jour des atrocités

C'est un rapport aux conclusions sans appel: entre le mois de janvier et de juillet, tous les protagonistes, sans distinction du conflit dans l'Est de la RDC ont commis de graves violations des droits humains et du droit international humanitaire, à tel point que certaines pourraient même constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité requérant l'ouverture sans délais d'enquêtes pénales.

Le document est le résultat du travail mené par la Mission d'établissement des faits sur les violences dans les deux provinces citées, et dont le Conseil des droits de l'homme de l'ONU avait demandé la mise en place en février. L'enquête affirme d'abord que des combattants de l'AFC/M23 appuyés par des soldats de l'armée rwandaise ont tiré sans discernement sur des soldats des Forces armées de la RD Congo (FARDC), sur des combattants de leurs supplétifs wazalendo ainsi que sur des civils qui tentaient de fuir les combats. La Mission affirme qu'un grand nombre de personnes capturées par l'AFC/M23 ont été envoyées dans les camps d'entraînement avec pour finalité leur recrutement forcé. Elle ajoute enfin que le sort de plusieurs centaines d'individus hommes, femmes et enfants, reste inconnu à ce stade.

Le rapport impute aussi aux forces gouvernementales des abus graves. Il documente notamment des violences sexuelles à grande échelle et des pillages commis par des soldats des FARDC et des combattants wazalendo lors de leur retrait. Si les dossiers avec des noms d'individus, d'unités et d'entités considérés comme potentiellement responsables ont été compilés, le document insiste toutefois sur la responsabilité des Etats. Le Rwanda se voit ainsi imputer celle des exactions commises directement par ses forces sur le sol congolais, y compris dans les camps de l'AFC/M23. Quant à la RDC, elle est tenue responsable des abus des wazalendo et des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) quand ils ont agi sous contrôle, ainsi que des exactions de ses propres forces armées, qui ont souvent outrepassé les ordres.

A. P. M.

REFLEXION

Le diaconat permanent au Congo-Brazzaville: les défis et l'avenir d'un ministère pastoral

Introduction

Le concile Vatican II, dans un souci de revitalisation ecclésiale, a restauré le diaconat permanent comme degré autonome du sacrement de l'ordre. Toutefois, sa réception demeure contrastée, notamment en Afrique, où son enracinement reste marginal. Au Congo-Brazzaville, cette institution connaît une implantation timide, malgré l'initiative prophétique de Mgr Ernest Kombo dans le diocèse d'Owando. Ce prélat audacieux avait entrevu dans ce ministère un levier pastoral adapté aux réalités de l'Eglise locale. Cependant, son projet ne fut ni pérennisé à Owando, ni repris ailleurs. Le manque d'enthousiasme des évêques semble avoir freiné durablement l'élan initial, laissant inexplorée une voie pourtant féconde.

Pourquoi cette intuition prometteuse n'a-t-elle pas trouvé d'écho durable? Quelles résistances structurelles, culturelles ou théologiques entravent encore l'intégration du diaconat permanent dans la pastorale au Congo? Parmi les raisons évoquées pourraient figurer: la prégnance du modèle sacerdotal exclusivement centré sur le presbytérat; une absence d'urgence quant à la pérennisation du diaconat permanent; la crainte de malentendus concernant la place spécifique du diacre permanent vis-à-vis des prêtres et des laïcs engagés.

I.Une approche polaire du sacrement de l'ordre

Cette approche permet de sortir d'une vision statique ou hiérarchique purement linéaire pour envisager les trois degrés que sont l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat comme des pôles en interaction dynamique. Cette perspective ne se contente pas de juxtaposer des fonctions ou de les ordonner selon un schéma descendant, mais propose une véritable intégration vivante et propulsive, où chaque degré fait croître et se féconde réciproquement avec les autres.

Le sacrement de l'ordre ne se comprend pas dans une simple addition de ses trois degrés, mais dans la circulation des forces, des missions et des charismes que chacun porte en lui et transmet aux autres, par un jeu de renvois réciproques et de complémentarités. Notons que le danger d'une perspective strictement hiérarchique serait de réduire la diversité des pôles à un principe unique, appauvrissant ainsi la richesse des relations qui les animent. C'est pourquoi toute polarité hiérarchique, à l'instar du sacrement de l'ordre, doit être traversée d'une *«polarité rythmique»*: chacun des trois degrés, tout en gardant sa spécificité, est appelé à collaborer, à se croiser et à se mettre en mouvement réciproque. Ce mouvement ne se définit pas par la nature figée d'un pôle, mais par l'action même de la collaboration et de la coopération.

II. Vocation, identité et mission du diacre permanent

Le diaconat permanent s'inscrit comme une vocation spécifique et irremplaçable, enracinée dans le mystère du Christ-Serviteur. Le diacre est ordonné non en vue du sacerdoce mais du service, selon une logique propre qui ne se confond ni avec le sacerdoce ministériel du prêtre, ni avec le sacerdoce commun des fidèles. Le cœur de cette vocation réside dans la configuration du diacre à Jésus au lavement des pieds, geste de proximité, d'humilité et de disponibilité. S'il ne représente pas directement la paternité divine comme le prêtre, le diacre incarne le Christ serviteur, et ce *«service»* devient ainsi une grâce spécifique, un signe de Jésus-Serviteur dans l'Eglise.

Armel Béranger KOUYIMOUSSOU

Le diacre permanent vit dans le monde

- marié, inséré dans la vie professionnelle et familiale - et c'est précisément là, au cœur de la quotidienneté humaine, que son ministère prend sens. Dans son humilité même, le diaconat permanent possède une portée ecclésiale et théologique décisive: il rappelle à tous - prêtres, fidèles, religieux - que le cœur du ministère ordonné est d'abord un service, et que la figure du diacre en est l'icône vivante et permanente.

La pratique contemporaine voit des laïcs remplir des fonctions jadis réservées au clergé: distribution de la communion, charité diocésaine, conférer le baptême ou être témoins qualifiés du mariage. Ce constat soulève alors une question fondamentale: pourquoi restaurer le diaconat, alors même que nombre de ses tâches semblent accomplies par des laïcs compétents?

La restauration du diaconat permanent, loin d'être un double emploi, manifeste le besoin ecclésial d'un ministère ordonné, stable et visible, configuré spécifiquement au Christ serviteur, garantissant l'unité entre liturgie, charité et mission, et contribuant, aux côtés des laïcs et des autres ministères, à la sanctification et à la croissance de l'Eglise. Le service liturgique du diacre, fondé sur son ordination, se distingue donc fondamentalement de tout autre service que des fidèles pourraient exercer dans la liturgie sans être ordonnés. Il présente aussi une différence essentielle par rapport au ministère des prêtres, bien que tous deux reçoivent l'ordination.

III. Enjeux et perspectives du diaconat permanent dans l'Eglise du Congo Brazzaville

L'introduction de ce ministère dans le diocèse d'Owando, par Mgr Kombo, témoigne d'une volonté d'adapter l'Eglise locale aux réalités contemporaines, mais aussi d'un désir de renforcer la mission pastorale en impliquant davantage de membres engagés dans la vie familiale et sociale. Le prélat avait bien saisi que le diacre permanent, du fait de sa position spécifique, peut jouer le rôle fécond entre les prêtres et les communautés chrétiennes disséminées.

Il n'était pas question pour l'évêque jésuite de chercher un équilibre froid ou une symétrie artificielle entre l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat, mais de promouvoir la tension féconde qui naît de leur interaction, là où chaque pôle s'ouvre à la contribution de l'autre, où la mission de l'un enrichit la mission de l'autre sans jamais la dissoudre. C'est dans cette intégration dynamique, jamais achevée, que se joue, nous semble-t-il, la vérité ecclésiale du sacrement de l'ordre, au service d'une Eglise en croissance, animée par la diversité des dons et la communion des vocations.

Le diaconat permanent peut constituer un vecteur de redynamisation du *«service»* dans l'Eglise du Congo s'il est interprété et compris dans la logique d'une approche polaire du sacrement de l'ordre. Notons qu'à l'heure où l'Eglise catholique au Congo-Brazzaville traverse une phase de renouvellement ecclésial et missionnaire, marquée par un dynamisme apostolique incontestable, nominations de *«jeunes évêques»*, foisonnement des ordinations presbytérales, célébration du 140ème anniversaire de l'évangélisation du pays (1883-2023), le ministère du diaconat permanent apparaît comme une ressource ecclésiologique et pastorale à redynamiser dans la perspective déjà initié par Mgr Kombo.

Conclusion

En redonnant au diaconat permanent sa pleine place dans la vie de l'Eglise locale, celui-ci pourrait faire émerger une Eglise plus incarnée, plus proche, plus solidaire, capable de répondre avec créativité et fidélité aux défis de son temps. Il revient désormais à la Conférence épiscopale et à l'ensemble de l'Eglise locale de repenser, avec discernement et audace, l'avenir du diaconat permanent afin de faire de ce ministère un véritable vecteur missionnaire.

Armel Béranger KOUYIMOUSSOU
Docteur en Philosophie et en Sciences Religieuses
Université de Strasbourg (France)

Trois religieuses italiennes étaient en mission humanitaire à Brazzaville

L 29 juillet 2025, trois religieuses italiennes: Valeria, Federica et Silvia, ont séjournées à Brazzaville pour une mission humanitaire auprès des enfants orphelins. Hébergées par une communauté religieuse, elles ont consacrées leurs journées à rendre visite aux enfants vivant avec handicaps de l'école spéciale, Case Dominique et quelques orphelinats de la ville capitale.

Leur présence quotidienne a apporté une chaleur humaine et spirituelle aux enfants. A travers des moments de partage, de jeux et d'écoute, elles ont offert un réconfort précieux à ces jeunes privés d'affection parentale. Malgré les barrières linguistiques, leur service et leur bienveillance parlent un langage universel.

«Elles ne vivent pas avec nous, mais elles viennent nous voir. On les attend toujours avec impatience», confie Odilia, une jeune orpheline.

Leur simplicité impressionne. Aucun luxe, aucune exigence juste un cœur grand ouvert. Avec douceur et patience, elles ont offert ce que le monde oublie parfois: la tendresse. Federica, par exemple, a noué un lien particulier avec les plus âgés, leur a enseigné la langue italienne relevant les talents cachés de beaucoup. Leur foi, discrète mais profonde, est un exemple. Elles ne parlent pas beaucoup de Dieu, mais elles le montrent à travers les actes. Leur mission, bien qu'éphémère, laisse une empreinte durable dans les cœurs. A travers ce geste simple mais fort, elles rappellent que l'amour, la présence et l'attention peuvent changer une journée, ou même une vie.

Mélina MBEMBA et Consolée KURANGANA

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Grand succès du forum des jeunes entrepreneurs chrétiens

Pendant deux jours, l'archidiocèse de Pointe-Noire a vécu au rythme des activités retenues pour la toute première édition du Forum social sur l'entreprenariat des jeunes en milieu chrétien. Un événement placé sous le thème: *«Foi, vision et action: catalyser l'entrepreneuriat des jeunes en milieu chrétien pour un impact durable dans le vivre ensemble».*

Les officiels présents à la cérémonie entourant le Premier mistre et l'archevêque de Pointe-Noire

La cérémonie officielle d'ouverture s'est tenue le vendredi 8 août dans la grande salle des conférences du Port autonome de Pointe-Noire. Sous les auspices du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, en présence de membres du gouvernement, dont la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, et de Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, parrain de cet événement d'importance, et des autorités civiles et militaires.

Inscrit désormais dans l'histoire de l'Eglise du Congo, ce forum a été un événement qui entre dans le cadre du projet *«Un jeune, une entreprise»*. Les jeunes chrétiens ont répondu massivement présents à cet événement organisé par l'archidiocèse de Pointe-Noire, en partenariat avec le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat.

Cette édition vient de porter en avant les initiatives qui visent à renforcer l'autonomie des jeunes.

En effet, ce forum a été l'occasion de sensibiliser des dizaines de jeunes sur les opportunités qu'offre l'entrepreneuriat en Afrique et au Congo, afin de favoriser leur insertion sociale; en particulier au profit des jeunes porteurs de projets en milieu chrétien et animés par un esprit d'entrepreneuriat.

Avant l'ouverture officielle par le Premier ministre, les directeurs généraux du ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat ont présenté, tour à tour, leur structure et leurs activités.

La maire de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle, a salué cette initiative qui permettra aux jeunes de sa ville d'être autonomes et de mettre en place le développement économique du Congo avec l'appui du gouvernement qui ne cesse d'apporter son appui aux jeunes.

Pour le coordonnateur du projet, l'abbé Benjamin Samanou, le forum visait à intensifier la sensibilisation des jeunes sur les opportunités qu'offre l'entrepreneuriat au Congo. Il a remercié tous les membres du comité de ce forum, ceux de la commission projet et développement de l'archidiocèse de Pointe-Noire, ainsi que le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat.

Anatole Collinet Makosso avec un jeune lauréat

Prenant la parole, le parrain de ce forum, Mgr Abel Liluala, a exhorté les jeunes chrétiens à savoir exploiter leurs talents et à persister, malgré les échecs.

«Chers jeunes, il vous faut passer à l'action, parce que Dieu veut vous voir fructifier les talents qu'il vous a donnés. Il faut investir sur toutes les activités qui se présentent à vous comme les semeurs de l'évangile, car votre semence finira par tomber sur la bonne terre.»

Un jeune bénéficiaire de la formation de l'appui du ministère et du PNUD, Christ, a témoigné de son parcours de formation jusqu'à devenir un chef de sa propre entreprise spécialisée dans les produits lubrifiants de ménage au nom de Kalase.

À son tour, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo s'est réjouie de la réussite de ce forum et du nombre important des jeunes participants. *«Ce forum vise à éveiller les consciences des jeunes sur les enjeux économiques actuels, relever aussi les talents entrepreneuriaux cachés dans nos communautés et, surtout, accompagner ces jeunes et ceux qui vivent avec handicap vers la réalisation des projets porteurs des valeurs d'avenir»*, a-t-elle affirmé.

Avant l'ouverture du forum, quelques jeunes ont reçu, symboliquement, des sommes d'argent par chèque pour l'accompagnement de leurs projets. Ensuite, est intervenue la signature de l'accord entre le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat et l'archidiocèse de Pointe-Noire, afin de poursuivre ce lien d'entrepreneuriat et d'accompagnement des jeunes.

En ouvrant ce forum, le Premier ministre s'est réjoui de la coopération fondée sur la dignité humaine et le développement que le gouvernement a développée, non seulement avec l'archidiocèse de Pointe-Noire, mais également avec l'église catholique sur la base de l'accord-cadre qui a été signé entre le gouvernement de la République du Congo et le Saint-Siège.

À noter que ce forum a été l'occasion, pour chaque jeune chrétien, de prendre sa place, d'affirmer sa vision et de bâtir un avenir fondé sur l'imprégnation de l'esprit entrepreneurial, la stimulation de l'auto-emploi et l'insertion socio-économique.

Madocie Deogratias MONGO

CONFRERIE SAINTE RITA DE CASCIA AU CONGO-BRAZZAVILLE

Le Cinquantenaire approche et les préparatifs vont bon train

Le samedi 27 septembre prochain, la Confrérie Sainte Rita de Cascia au Congo-Brazzaville va célébrer le Cinquantenaire de son existence en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo, sur le thème: *«Pèlerins de l'espérance».* Le Comité préparatoire et d'organisation que coordonne Pascal Biozi Kiminou s'attèle et met les bouchées doubles pour la réussite de cet événement. Les rencontres se multiplient autour de l'abbé Servais Moumocko Loupeth, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita de Cascia de l'archidiocèse de Brazzaville pour les derniers réglages afin de parfaire l'organisation.

Une vue des Abeilles de Rita

Un concert de chants aura lieu le samedi 13 septembre 2025 à la Place Mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur avec la participation des confréries paroissiales et certaines chorales. Le clou des festivités interviendra le samedi 27 septembre 2025 au cours d'une messe d'action de grâce, à laquelle de nouveaux membres des Confréries paroissiales vont s'engager. Quelques couples feront aussi le mariage Cana. Mais l'attention du Comité préparatoire et d'organisation reste focalisée sur deux défis majeurs: l'enrôlement des dévots et dévotes de Sainte Rita de Cascia dans l'archidiocèse de Brazzaville amorcé depuis décembre 2024 et l'érection du sanctuaire Sainte Rita de Cascia au Congo-Brazzaville, à Djoumouna, localité située dans la banlieue Sud-Est de Brazzaville, sur la route Nganga Lingolo-Linzolo, dans la zone du chef de Canton Samba Alphonse. La pose de la première pierre des travaux aura lieu le jeudi 25 septembre 2025.

A rappeler que la confrérie Sainte Rita de Cascia de l'archidiocèse de Brazzaville a été portée sur les fonts baptismaux le 10 mai 1975 à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo; l'abbé Barthélemy Batantu en était le curé. Sous la clairvoyance du cardinal Emile Biayenda, archevêque métropolitain de Brazzaville, d'illustre mémoire. L'arbre planté à Brazzaville a pris corps dans tous les diocèses du Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MESSAGE DU PRESIDENT DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (OIEC)-AFRIQUE ET MADAGASCAR A L'OCCASION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

«Eduquer, c'est bâtir des ponts et préparer un avenir de paix»

Chers frères et sœurs de la grande famille éducative catholique d'Afrique et de Madagascar,

A l'aube de cette nouvelle année scolaire 2025-2026, je viens à vous, rempli de gratitude et d'espérance, pour saluer chacun de vos visages, vos efforts et votre fidélité dans la mission éducative. L'éducation catholique en Afrique et à Madagascar demeure un signe d'espérance au cœur de nos sociétés fragilisées par la pauvreté, l'instabilité, la violence, mais aussi traversées par une soif immense de vérité, de paix et de lumière.

1. Action de grâces et remerciements

Je rends grâce à Dieu pour votre engagement constant. Merci à vous, enseignants passionnés, qui jour après jour, semez dans les cœurs des enfants le savoir et les valeurs évangéliques. Merci aux parents qui confient leurs enfants à nos écoles et acceptent d'être des partenaires dans ce chemin éducatif. Merci aux chefs d'établissement, aux aumôniers, aux religieuses, aux prêtres et à tous les collaborateurs laïcs qui portent avec courage ce flambeau de lumière.

Le Pape François nous le rappelle: *«L'éducation est avant tout une question d'amour et de responsabilité transmises de génération en génération»* (Pacte éducatif global, 2020).

2. L'école catholique face aux défis actuels

Nous ne pouvons pas ignorer les défis pressants qui jalonnent notre mission:

• Le manque d'infrastructures et de moyens financiers,

• Les crises politiques et sécuritaires qui fragilisent certaines nations,

Père Fernando Ignacio ONDO

• Les idéologies contraires à la foi et à l'anthropologie chrétienne,

• La tentation de l'individualisme, de la corruption et du repli sur soi.

Face à cela, l'école catholique ne doit pas céder au découragement. Elle doit demeurer une maison de lumière, d'espérance et de transformation, fidèle à son identité et ouverte à tous, avec une préférence pour les plus pauvres, conformément à l'esprit de l'évangile.

Comme le disait saint Jean-Paul II: *«L'avenir de l'humanité passe par l'école»* (Discours aux éducateurs, 1979).

3. Exhortations pour cette nouvelle année

Chers éducateurs et éducatrices, je vous exhorte:

• A cultiver l'excellence scolaire, non seulement par la rigueur académique mais aussi par la formation des consciences.

• A préserver l'identité de l'école catholique, en enracinant toute action dans la foi, la prière et la charité fraternelle.

• A promouvoir la communion et la solidarité, car nous avançons ensemble, comme un seul corps, dans la synodalité et le respect mutuel.

• A protéger la création et le bien commun, en sensibilisant nos jeunes à l'écologie intégrale, comme nous y invite Laudato Si'.

• A construire la paix et la justice, en refusant toute forme de tribalisme, de corruption et de violence.

4. Invitation particulière

• Aux enseignants: travaillez avec passion et amour, soyez pour vos élèves des maîtres de savoir et de vie, des témoins crédibles de la foi et de la vérité.

• Aux parents: collaborez davantage avec les enseignants et les chefs d'établissement, afin que le lien école-famille soit un espace de confiance et de croissance pour vos enfants.

• Aux élèves: soyez des chercheurs de vérité, des artisans de paix et des bâtisseurs d'un monde plus juste et fraternel.

5. Espérance et encouragement aux pays en difficulté

Je pense avec une profonde compassion aux communautés éducatives des pays en crise, frappés par la guerre, la pauvreté ou l'instabilité. Courage! Vous n'êtes pas seuls. Votre ténacité est un témoignage prophétique. Comme l'écrit le prophète Isaïe: *«Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière»* (Is 9,1).

L'école catholique doit rester cette lumière, même fragile, mais toujours porteuse d'espérance.

6. Conclusion: marcher ensemble dans le Pacte éducatif global africain

Chers frères et sœurs,

Nous sommes appelés à entrer résolument dans la dynamique du Pacte éducatif global, en l'inculturant dans nos réalités africaines.

Eduquer, c'est bâtir des ponts, c'est guérir les blessures, c'est préparer un avenir de paix.

Je vous envoie avec ces paroles de saint Augustin: *«Instruis avec amour, corrige avec patience, éduque avec espérance».*

Que Marie, Etoile de l'espérance et Mère de l'Afrique, accompagne nos pas.

Que l'Esprit Saint nous inspire audace et créativité, afin que nos écoles catholiques d'Afrique et de Madagascar soient toujours des phares de lumière, de justice et d'espérance pour les générations présentes et futures.

Bonne et sainte rentrée à toutes et à tous!

Bata, le 6 septembre 2025

Rév. Père Dr. Fernando Ignacio ONDO NDJENG AFANG
Président de l'OIEC-Afrique et Madagascar

XXVEME DIMANCHE ORDINAIRE - ANNEE C

Le bon usage de la richesse

Textes: *Am 8,4-7; 1 Tm 2,1-8; Lc 16,1-13*

Dimanche dernier, nous avons célébré la fête de la Croix glorieuse. En tant que communauté chrétienne, l'invitation était de redécouvrir la centralité de la croix. Ce vingt- cinquième dimanche ordinaire offre un large panorama de la dialectique qui s'exprime dans l'histoire biblique entre riches et pauvres, un problème difficile jamais résolu, dans lequel s'inscrit le texte prophétique de la première lecture (une dénonciation violente de l'exploitation des pauvres). Le christianisme s'inscrit dans cette problématique avec l'annonce de la pauvreté évangélique et du bon usage de la richesse.

Le chapitre 16 de Luc est consacré au problème de l'utilisation de la richesse. Le thème de la richesse est récurrent chez Luc, qui n'hésite pas à employer des mots très forts à l'égard des riches. De toute évidence, sa communauté possédait beaucoup de richesses et ne parvenait pas à trouver un équilibre entre les biens matériels et les exigences de l'évangile.

L'histoire se divise en quatre scènes: dans la première, l'administrateur accusé est convoqué par son maître (vv.1-2). Après avoir été accusé, l'économe, forcé d'abandonner sa position, est montré dans un soliloque où il tente de trouver une issue à sa situation catastrophique (vv.3-4). Ce monologue s'articule autour d'une question initiale: *«Que vais-je faire maintenant que mon maître me retire l'administration?»*, suivie de deux hypothèses inacceptables (labourer et mendier) et d'une conclusion avec la découverte d'une solution.

La troisième scène (vv.5-7) décrit la mise en œuvre de la stratégie par l'daministrateur pour surmonter l'urgence. Elle ne donne que deux exemples de la tactique de l'administrateur. Les deux cas mentionnés consistent en un dialogue parallèle, précédé par la convocation du débiteur, qui porte sur la dette à recouvrer et se termine par l'octroi d'une remise qui, dans les deux cas, est différente.

Le dernier tableau, très bref, ne décrit que les louanges du maître à l'égard de l'intendant (v.8a). Il ne semble pas s'agir ici du commentaire de Jésus sur la parabole, mais de la conclusion du récit dans laquelle, paradoxalement, le maître fait l'éloge de son ancien intendant.

Vient ensuite l'interprétation proprement dite de Jésus qui se rattache au thème de la *«ruse»* (v.8b), élément central de la parabole, avec une comparaison entre les *«fils de ce monde»* qui, dans leur «ruse», doivent être imités par les *«fils de la lumière»* (v.8b). Dans la deuxième affirmation, introduite par un *«Je vous le dis»*, il est affirmé que l'habileté consiste à *«se faire des amis avec les richesses malhonnêtes, afin que, lorsqu'elles viendront à manquer, ils vous accueillent dans les demeures éternelles»* (v.9).

La troisième sentence repose sur une double opposition: *«fidèle/malhonnête», «peu/beaucoup»* (v.10). Elle est suivie d'un raisonnement a fortiori composé d'un parallèle sous la forme interrogative: *«Si vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les vraies?»; «Si vous n'avez pas été fidèles dans les richesses d'autrui, qui vous donnera les vôtres?»* (vv.11,a1/12a; 11b/12b). Cette double question explique la deuxième et troisième affirmation: la *«richesse malhonnête»* représente *«être fidèle dans le peu»*, tandis que la *«richesse d'autrui»* équivaut à être *«fidèle dans le beaucoup»*. Une sentence proverbiale, elle aussi articulée sur un parallélisme antithétique entre Dieu et Mammon, vient conclure. L'affirmation principale: *«Nul serviteur ne peut servir deux maîtres»* est développée sous deux formes alternatives: *«Il haïra l'un et aimera l'autre»*; *«il s'attachera à l'un et méprisera l'autre»* et conclue par une application précise: *«Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon»* (v.13).

Bien qu'elle ne soit pas mauvaise en soi, la richesse engendre de manière mystérieuse et inconsciente une forme d'absolu et de culte. En effet, celui qui se fixe pour objectif dans la vie de se constituer un capital n'a pas le temps de penser à Dieu et donc aux pauvres. Toute réalité humaine qui prend une valeur, même seulement existentielle, plus grande que Dieu, devient un obstacle à la reconnaissance de sa seigneurie absolue et unique.

Quel est l'enseignement à retenir?

Dieu est le seul fondement auquel le croyant doit tout sacrifier et devant lequel il n'y a aucune possibilité de *«servir»* d'autres maîtres. Mais l'homme est faible. La cupidité cherche à s'emparer de lui à chaque instant. D'où la prière pour que Dieu aide chacun à se libérer de la cupidité insatiable des richesses.

A quoi nous convie ce dimanche?

La communauté chrétienne est invitée à discerner ce qui est essentiel. En réalité, le plus grand problème n'est pas de renoncer à l'argent, mais de le convertir en devise pour le royaume. Il s'agit de mettre l'argent dans le bon courant à travers lequel la grâce de Dieu se fraye un chemin jusqu'à notre cœur. *«Les biens de ce monde sont destinés à tous»*, écrit Jean-Paul II dans Sollecitudo rei socilais, n°42.

Frère Bienvenu Des Saints, Osst

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718 Pointe-Noire, République du Congo

---

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE A2Z Services

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 11 Août 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 13 Août 2025, sous le folio 149/07 N°562 a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: A2Z Services;
Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;
Siège social: quartier Ngoyo Agri Congo dans l'enceinte de la Société BRETON, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
Transfert des fonds; Prestation de services; Assurance; Import-Export; Mise à disposition du personnel.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur **ABDALLAH Ahmad**;
RCCM: CG-PNR-01-2025-B12-00141 du 20 août 2025.

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO-

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

INFRASTRUCTURES

Le PRACAC lance la procédure de modernisation du port Yoro

Le port fluvial Yoro va connaître d'importants travaux de modernisation et d'agrandissement. La procédure de réhabilitation de cette infrastructure stratégique du fleuve Congo à Brazzaville a été amorcée mardi 9 septembre 2025. Il en a été décidé ainsi à l'issue d'une réunion entre l'Unité de gestion du projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale (PRACAC), superviseur des travaux, et les potentiels soumissionnaires de la réhabilitation du port.

Dr Evariste Miakakarila

La rencontre a été présidée par le Dr Evariste Miakakarila, directeur de cabinet du ministre de l'Economie fluviale et des voies navigables, en présence de Benoît Ngayou, coordonnateur du PRACAC. Elle visait à présenter aux potentiels soumissionnaires le projet du site fluvial, notamment les aspects techniques, les procédures de passation des marchés, les éléments liés aux risques environnementaux et sociaux, les contraintes, ainsi que les mesures d'atténuation.

Le site de Yoro constitue un poumon logistique majeur pour Brazzaville et pour le commerce sous-régional. Les travaux vont permettre d'accroître la capacité de stockage et de manutention du port, d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des infrastructures, de créer des zones d'activités économiques diversifiées et d'introduire des solutions logistiques et numériques modernes pour la traçabilité et l'efficacité opérationnelle du site.

Selon Evariste Miakakarila, le projet de réhabilitation et de construction du site de Yoro n'est pas seulement un chantier d'infrastructures. *«Il est un levier de croissance économique, d'intégration régionale et de modernisation de notre pays. La vision gouvernementale en matière de développement portuaire s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation des infrastructures de transport et de renforcement de l'intégration régionale»*, a-t-il soutenu. Le Gouvernement s'engage, a-t-il affirmé, à *«assurer la transparence et l'équité dans la procédure de passation de marché ; créer les conditions favorables à la réussite de ce projet ; et à veiller à ce que les normes techniques, environnementales et sociales les plus exigeantes soient respectées»*.

Pendant les travaux

A noter que le port de Yoro existe depuis les années 1944. Il tient son nom de Yoro Thiam, Sénégalais qui avait introduit la pêche à grande échelle sur le fleuve Congo, là où est établi le site actuel. Ce port constitue un pôle économique relativement important pour la ville de Brazzaville; près de 85 % du bois de chauffe et du manioc consommés dans la capitale y transitent. Le projet PRACAC est financé par la Banque mondiale

Philippe BANZ

MARCHES PUBLICS

Enfin un outil de validation!

La nouvelle matrice des indicateurs du système de passation des marchés publics au Congo élaborée par les experts nationaux a été adoptée lors d'un atelier mercredi 27 août 2025 à Brazzaville. Cet atelier a été organisé par le Comité de pilotage de l'évaluation de la méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés (MAPS), en partenariat avec l'ARMP, et l'appui financier de la Banque mondiale à travers le PAGIR.

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Le pays dispose désormais d'un outil harmonisé et fiable permettant de mesurer la performance, la transparence et l'efficacité du système de passation des marchés publics. C'est une étape clé de l'évaluation basée sur la méthodologie MAPS visant à identifier les faiblesses et à renforcer la gouvernance et l'efficacité des dépenses publiques.

La matrice adoptée sous le regard de Pierre Morin, consultant international, s'articule autour de quatre piliers: le cadre législatif, règlementaire et politique des marchés publics; le cadre institutionnel et la capacité de gestion des marchés publics; les activités d'acquisition publique et la pratique des marchés publics; et la responsabilité, l'intégrité et la transparence du système de passation des marchés publics.

L'atelier a regroupé des participants venus de l'autorité de régulation des marchés publics (ARMP), de la direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP), de la délégation générale aux grands travaux (DGGT), des ministères sectoriels, du secteur privé, des organisations de la société civile et des institutions partenaires.

Le Gouvernement congolais s'est engagé, via le PAGIR, à conduire une évaluation du système de passation des marchés publics en utilisant la méthodologie MAPS. *«La méthodologie MAPS qui s'impose aujourd'hui comme une norme internationale de référence appliquée à tous les pays quel que soit son niveau de développement, vise principalement à identifier les forces et les faiblesses de notre dispositif, afin de proposer des améliorations concrètes. L'objectif poursuivi est clair : accroître l'efficacité de la dépense publique, renforcer la transparence et garantir une gestion optimale des ressources nationales»*, a souligné Antoine Ngakosso, conseiller économique et à la prospective du ministre de l'Aménagement du territoire, vice-président du comité de pilotage de l'évaluation MAPS, qui a présidé les travaux.

A noter que le MAPS est un outil permettant d'évaluer les systèmes de passation des marchés publics dans les pays, afin de soutenir des réformes efficaces. Au Congo, la réforme de passation des marchés publics constitue l'un des piliers de la bonne gouvernance et de l'attractivité de son économie.

Ph.B.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

GOUVERNANCE

Les administrations publiques formées à l'usage des nouveaux formulaires de déclaration ITIE

Dans le cadre de la mise en œuvre des exigences de l'ITIE internationale et en vue de finaliser le rapport national 2023, le comité national ITIE Congo a organisé, mardi 2 septembre 2025 à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités sur l'usage des nouveaux formulaires de déclaration ITIE à l'attention des cadres de l'administration publique. Il était animé par Karim Lourimi et Fathi Mabrouk, tous deux du cabinet Enertean, en qualité d'administrateurs indépendants.

Florent Michel Okoko ouvrant l'atelier

Un accent a été mis sur l'exploitation du contenu et du format des formulaires pour que les entreprises déclarantes s'en assurent une meilleure compréhension.

Les innovations portent sur le modèle du formulaire, les instructions de remplissage et de transmission des données, ainsi que pour harmoniser les pratiques de collectes, de traitement et de soumissions financières et fiscales liées aux industries extractives. Ce processus renforce la qualité, la fiabilité et la traçabilité des informations et permet la consolidation et le dialogue entre l'Etat, les sociétés extractives et la société civile autour des enjeux de transparence.

Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité national ITIE Congo, a appelé à la responsabilité des cadres afin de produire des données fiables. *«Un rapport ITIE est validé à la fois par la société civile, les entreprises privées et l'Etat. Les conclusions et les recommandations du rapport ITIE sont mises à la disposition de l'Etat. C'est la base de plusieurs réformes, entre autres, la loi sur la transparence et celle sur la gouvernance des finances publiques. La collecte des données est essentielle. Les entreprises extractives et l'Etat doivent déclarer les données selon le dispositif légal et règlementaire»*, a-t-il déclaré.

Les participants à la fin des travaux

De son côté, Eloi Camille Opou, point focal ITIE à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), a déploré le fait que cet atelier intervienne tardivement, le délai initialement requis de transmission des données étant fixé au 29 août 2025.

A noter que les participants provenaient principalement des Finances publiques, des Douanes, des Impôts, des Hydrocarbures, des mines, du trésor public et l'économie forestière. L'atelier a été tenu grâce à l'appui multiforme de la Banque mondiale, à travers le programme *«Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes»* pour un fonctionnement durable des services (PAGIR).

Ph.B.

POINTE-NOIRE

Formation à l'usage des formulaires ITIE

Après Brazzaville, le tour a échu aux cadres des sociétés extractives et forestières de Pointe-Noire de bénéficier d'un atelier de formation sur l'appropriation des formulaires de déclaration des données de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). L'atelier de formation s'est tenu le jeudi 4 septembre 2025.

Les animateurs et les participants

L'atelier a regroupé les cadres des secteurs des hydrocarbures, des mines et des forêts. Il visait à permettre aux participants de mieux appréhender les formulaires devant servir à l'élaboration du rapport ITIE Congo 2023, attendu en décembre prochain.

Ces cadres ont été ainsi informés sur les nouvelles dispositions introduites par la norme ITIE 2023, notamment le processus de collecte des informations, des instructions de remplissage et des soumissions des données financières.

«Les sociétés privées sont le troisième maillon essentiel de la mise en œuvre de l'ITIE en République du Congo. En dehors du gouvernement et de la société civile. Votre place est fondamentale parce que c'est vous qui êtes sur le terrain, car c'est avec vous qu'on met en place la valorisation de ces ressources qui permettent le développement de notre pays», a dit Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du comité national de l'ITIE, par visioconférence, à l'ouverture de l'atelier.

«Cet atelier était l'occasion de présenter aux entreprises extractives du secteur des hydrocarbures, des mines et des forêts le formulaire de déclaration, des instructions de remplissage qui vont servir à élaborer le rapport ITIE 2023. C'est un rapport important pour la mise en œuvre de l'ITIE de la République du Congo, puisqu'il marque aussi le passage à la nouvelle norme 2023. C'est aussi un rapport qui sera très important pour la préparation de la prochaine échéance de validation prévue pour janvier 2027», a, pour sa part, précisé Karim Lourimi, l'un d'animateur de cet atelier, financé par la Banque mondiale. Ce, à travers son programme: *«Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes sur un fonctionnement durable des services»*.

Madocie Deogratias MONGO

OFFICE NOTARIAL
MAITRE DIEUDONNEE EBAKANI
01 , Avenue Alphonse FONDERE, Rond-Point la Coupole, Centre-ville - Brazzaville
B.P : 1143 Tél ; :+242.06.670.58.09
Email.:offnotebakanid@gmail.com
République du Congo.

«Société SECURITY PROTECTUS»

Société A responsabilité Limitée
Au capital social de FCFA 1.000.000
Siège social sis à Brazzaville, 148, rue Béranger, Bacongo
RCCM: CG-BZV-01-2025-B12-00207

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu en l'étude de Maître Dieudonnée EBAKANI. Notaire en la résidence de Brazzaville, le trente et un juillet deux mil vingt-cinq, enregistré à la même date. à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 134/022, n°4245, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale: «SOCIETE SECURITY PROTECTUS» en sigle «S.S.P» SARL
Siège social: est fixé à Brazzaville 148, rue Béranger, arrondissement 2, Bacongo.
Durée: 99 ans, à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.
Le Capital social: Un million (1.000.000) FCFA, divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) FCFA chacune numérotées de un (001) à cent (100), entièrement souscrites, libérées et attribuées aux deux (02) associés.
Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement, les associés apportent à la société une somme en numéraire de FCFA un million (1.000.000).
Objet social: la société a pour objet directement et indirectement au Congo, la protection des biens et des particuliers, la fourniture des services de sécurité.
Et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
Gérance: Madame TCHILOEMBA NGOBILA Nadia Maïra, associée, demeurant à Brazzaville, a été nommée gérante de la société conformément à la troisième résolution du procès-verbal constitutif de la société en date du trente et un juillet deux mil vingt-cinq.
La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00207**

Pour insertion légale

MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION
-=-=-==--=-=-
CABINET
-=-=-==--=-=-
UNITE DE COORDINATION
DES PROGRAMMES ET PROJETS
-=-=-==--=-=-
PROGRAMME NATIONAL DE
LUTTE
CONTRE LE PALUDISME
-=-=-==--=-=-

N°_____ /MSP /CAB/UCPP/
PNLP-25

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès
=-=-==--=-=-

Ensemble et avec l'effort de tous,
l'élimination du paludisme est possible!

AVIS A CANDIDATURE Réf: PNLP/0001/2025 POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) CONSULTANTS NATIONIAUX CHARGES DE METTRE EN PLACE UN RESEAU DE SITES SENTINELLES EN REPUBLIQUE DU CONGO

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du 7e cycle de financement du Fonds Mondial de lutte contre le VIH-SIDA, la tuberculose et le paludisme pour la subvention 2024-2026, le Programme National de Lutte contre le Paludisme PNLP en sigle, recrute deux **(02) consultants nationaux pour la mise en place d'un réseau de sites sentinelles en République du Congo.**
Les termes de références spécifiques au poste, pour le candidat (e)s intéressé (e)s, sont à retirer avant le 30 septembre 2025 à l'adresse suivante:
Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).
Ou vous adresser par E.mail: **elvynesiassia@gmail.com en copie yvetteokouba@gmail.com**
La remise des dossiers de candidature physique est fixée au 1er octobre 2025 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 15/09/2025
La direction du PNLP

REPUBLIQUE DU CONGO

PRACAC
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE
(PRACAC - P175235)

BANQUE MONDIALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/MEPIR/2025/UGP PRACAC

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE CONNECTIVITE DES TRANSPORTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

1.Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **«Elaboration du plan stratégique de connectivité des transports de la République du Congo».**

2.L'objectif principal de la mission du consultant est d'élaborer le Plan Stratégique de Connectivite des Transports (PSCT) de la République du Congo, couvrant l'ensemble des systèmes de transport (routier, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien) afin de disposer d'un programme national de transport qui présentera une vision stratégique sur le long terme (au minimum 15 ans) avec une mise en œuvre phasée.
3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4. L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après: **(i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures…); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.** Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5.Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants: (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC),** tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).**

8. Les manifestations d'intérêts portant la mention **«Recrutement d'un cabinet de consultants pour l'élaboration du plan stratégique de connectivite des transports de la République du Congo»** doivent être envoyées au plus tard le 26 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous:

A l'attention du Coordonnateur du Projet
PRACAC
Rue Duplex n° 12 /à côté de l'Eglise
Evangélique du Congo/
Temple de Centenaire
Tél. (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

E-mail: pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,

Benoît NGAYOU

COOPERATION

Le CESE du Congo et l'IITDA signent un "Mémorandum"

Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Congo, a reçu, lundi 15 septembre 2025 à Brazzaville, la fondatrice de l'Institut international pour la Transition Durable en Afrique (IITDA), la professeure Fatima Arib. Les deux personnalités ont signé un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération et les échanges entre les deux institutions.

La Pre Fatima Arib et mme Emilienne Raoul signant la convention

Mme Raoul a salué la portée stratégique de cet accord, rappelant que la première rencontre avec Mme Arib avait eu lieu à Dakhla, au Maroc, lors des Journées internationales sur la macroéconomie et la finance. Elle a souligné la pertinence de la vision portée par l'universitaire marocaine, spécialiste du développement durable et de la gouvernance territoriale. *«Le développement doit se construire avec les territoires, les institutions et les citoyens»,* a-t-elle déclaré, exprimant son adhésion à une approche inclusive et rigoureuse.

Le mémorandum définit plusieurs axes de coopération: co-organisation de formations et d'ateliers destinés aux acteurs publics, privés et à la société civile ; réalisation d'études et de recherches conjointes sur le climat, la gouvernance, l'économie verte et la cohésion sociale; renforcement des capacités institutionnelles et accompagnement technique dans l'évaluation des politiques publiques; production de supports analytiques à usage national et régional.

Pour la professeure Fatima Arib, cette signature marque un tournant. *«L'Afrique doit bâtir son avenir sur la durabilité et la rigueur. Ce partenariat vise à donner aux institutions et aux citoyens les moyens d'agir sur leur propre avenir»*, a-t-elle déclaré. Elle a insisté sur l'importance de solutions concrètes adaptées aux réalités africaines, en mobilisant les décideurs autour de la prospérité, de la justice sociale et du respect de l'environnement.

Mme Emilienne Raoul a conclu en souhaitant que ce partenariat permette d'améliorer la gouvernance et la qualité de vie des citoyens congolais. *«Nous nous souhaitons bon vent dans cette aventure que nous allons écrire ensemble»*, a-t-elle affirmé.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU NGUESSQ passage à niveau du Marché PV,
1 er étage, Immeuble INGOBA
Tél. (00242) 06.655.65.08 ; 05.545.5857
E-mail : officenorbertmadzou@gmaii.com
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

MATRIX INDUSTRIE
Société Anonyme Unipersonnelle Au capital de 400.000.000 F CFA
Siège social: 33, Avenue AMILCAR CABRAL (Centre-ville,
à côté de l'immeuble City Center) Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître **Norbert MADZOU**, en date à Brazzaville du 05 mai 2025, dûment enregistré à Brazzaville, au Bureau de l'enregistrement des Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila) **le 12 mai 2025, sous Folio 083/10, n° 2402**, il a été constitué une Société dénommée : **«MAT RIX INDUSTRIE »** dont les caractéristiques sont les suivantes

Forme : Société Anonyme Unipersonnelle.

Capital : Le capital de la Société est de 400.000.000 F CFA

Siège : Le siège de la Société est fixé au Centre-ville de Brazzaville, au 33, avenue Amilcar CABRAL (à côté de l'immeuble City Center).

Objet : La Société a pour objet en République du Congo :
Fabrication des Cartes mères, d'ordinateurs, portables et tablettes, assemblages d'équipements médicaux, formation professionnelle et industrielle.

Durée : La durée de la société est de 99 ans.

RCCM : La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le **n° CG-BZV-01-2025-B15-00020.**

Administration : Monsieur **GOUTENI Fousseni** est l'Administrateur Général de la société pour une durée de deux (02) ans.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Norbert MADZOU,
Notaire

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P.: 4866, téléphone: (242) 06 667.00.66/05 767.00.66/05 369.69.97
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

INSERTION LEGALE

Par acte, en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 15 avril 2025, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée ELIKIA HORIZON GROUP-SARL-U aux caractéristiques:

- **Dénomination: ELIKIA HORIZON GROUP-SARL-U.**
- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

- **Capital social:** 1.000.000 F. CFA.

- **Siège social:** Pointe-Noire, quartier La Baraka, n°30 , Avenue Georges DIAMND, Centre-ville, vers la CNSS, téléphone: (00242) 06 967 66 99.

- **Objet social:** La comptabilité et la fiscalité; La consultation juridique et la consultation générale; La mise à disposition du personnel; Prestation de services.

- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.

- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro 2959, Folio 075/36 en date du 18 avril 2025.

- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de Commerce sous le numéro CG-PNR-01-2025-B-00341 en date du 26 mai 2025.

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de Commerce, n° RCCM CG-PNR-01-2025-BI3-00093 en date du 23 mai 2025.

- **Gérance:** Monsieur NZOULOU Aristidh Joslain est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) ans.

Pour avis,

Maître Maurice MASSELOT.

EIFFAGE GC CONGO
SUCCURSALE DU CONGO DE LA SOCIETE EIFFAGE GENIE CIVIL
Siège social : Immeuble Elisabeth, 3 rue du port, Pointe-Noire
République du Congo
POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2022-B21-00018

AVIS DE TRANSFERT DES BUREAUX DE LA SUCCURSALE

Aux termes du procès-verbal des décisions du Représentant légal de Eiffage GC Congo, succursale du Congo de la société **EIFFAGE GENIE CIVILE**, société par actions simplifiée au capital de 29.388.795 Euros, ayant son siège social à 3-2 place de l'Europe 78140 **VELIZY-VILLACOUBLAY**, en date du 1er février 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 30n juillet 2025, sous le numéro 1576, folio 138/19, ce dernier a décidé de transférer les bureaux de la succursale de l'Immeuble Elisabeth, 3, rue du port, Pointe-Noire, République du Congo, à l'adresse suivante:
Songolo, à côté de la Marine Nationale, Pointe-Noire, République du Congo

Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2025-D-01021 en date du 04 août 2025. L'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au RCCM a été constaté sous le numéro CG-PNR-01-2025-M-06382.

Pour avis

Le représentant légal de la succursale

EDUCATION NON FORMELLE

La professionnalisation des programmes d'alphabétisation en perspective

A l'occasion de la 59e Journée mondiale de l'alphabétisation célébrée sur le thème: *«Promouvoir l'alphabétisation à l'ère du numérique»*, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à arrimer les programmes d'alphabétisation à ceux de l'enseignement technique en vue de la professionnalisation du sous-secteur de l'éducation non formelle.

Le ministre Jean-Luc Mouthou

Dans le message qu'il a délivré au nom du Gouvernement, le ministre Jean-Luc Mouthou a dit la détermination des pouvoirs publics à favoriser l'accès à une éducation inclusive et de qualité pour l'ensemble des couches sociales, particulièrement les adultes non alphabétisés et les enfants en situation de décrochage scolaire.

Le thème de la 59e édition qui rappelle l'étendue des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité des ressources humaines des programmes et curricula *«met en lumière les moyens par lesquels l'alphabétisation peut servir de socle au plein épanouissement humain, en soulignant le lien entre l'acquisition des compétences de base et les aptitudes numériques indispensables aux jeunes et aux adultes non alphabétisés afin de leur permettre d'améliorer leur accès aux technologies»*, a déclaré le ministre de l'Enseignement général.

Il a réitéré l'engagement du Gouvernement à promouvoir les infrastructures inclusives, mettant un accès sur celles qui répondent aux besoins des acteurs de l'alphabétisation.

Avec l'intégration des approches numériques dans l'alphabétisation, le ministre de l'Enseignement général a projeté une mutualisation des programmes d'alphabétisation avec ceux de la formation qualifiante afin *«d'améliorer les compétences professionnelles et qualifiantes des enseignants, des maitres artisans et des apprenants à l'aide des outils performants pour une meilleure adéquation des actions de formation avec le besoin réel du monde du travail»*, a-t-il souligné.

Si les outils numériques peuvent élargir les possibilités d'apprentissage pour les groupes marginalisés, y compris les 739 millions de jeunes et d'adultes dépourvus des compétences de base en lecture et en écriture, ce virage numérique soulève également d'autres préoccupations, telles que le respect de la vie privée, la surveillance numérique, le renforcement des stéréotypes, l'éthique, le risque d'une consommation passive, etc.

A noter que c'est depuis 1946 que l'UNESCO œuvre à la réalisation d'une vision de l'alphabétisation pour tous basée sur la conviction que l'acquisition et l'amélioration des compétences en littérature tout au long de la vie font partie intégrante du droit à l'éducation. Cependant, en dépit des progrès réalisés à l'échelle mondiale, 739 millions d'adultes ne savaient toujours pas lire et écrire en 2024. Parallèlement, 4 enfants sur 10 n'atteignent pas le niveau minimum de compétences en lecture, et 272 millions d'enfants et d'adolescents étaient déscolarisés en 2023.

Germaine NGALA

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Des ajustements pour un mécanisme de planification de paiements

Un atelier portant sur la contextualisation de l'outil de planification pour paiements aux services environnementaux (PSE) au Congo s'est tenu du 15 au 16 septembre 2025 à Brazzaville. Il a permis aux experts techniques congolais et de CAFI de faire des ajustements en termes de sources de données et d'hypothèses sous-jacentes de cet outil pour les adapter aux spécificités nationales. L'objectif est de le rendre pratique et efficace pour être mis en œuvre dans le pays.

Les participants posant à l'issue de l'ouverture de l'atelier

L'atelier, organisé par la République du Congo avec l'appui de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI), a réuni une soixantaine de participants issus des administrations publiques, du système des Nations unies au Congo, du secteur privé et de la société civile. Les débats de cette session supervisée par la Primature par le biais du Secrétariat permanent chargé de la coordination du partenariat Congo-CAFI, ont été menés en combinant des moments de sessions plénières et des travaux de groupe.

Les paiements pour des services environnementaux (PSE) sont un mécanisme financé par CAFI qui promeut des pratiques agricoles et forestières durables, pour la préservation des forêts d'Afrique centrale et garantir des revenus substantiels aux procédures. Ce mécanisme est mis en œuvre dans les six pays d'Afrique centrale partenaires de CAFI. C'est un outil d'aide à la décision qui permet d'optimiser les ressources et de maximiser les impacts.

Augustin Ngolielé, attaché du conseiller du Premier ministre chargé des mines et de la géologie, a indiqué qu'une feuille de route pour la mobilisation politique des paiements pour services environnementaux au Congo a été développée. Elle présente la vision nationale des PSE et leur déploiement progressif à l'échelle nationale.

Le représentant de la Primature a, ensuite, énuméré quelques étapes qui constituent cette feuille de route. Il s'agit, entre autres, de la préparation d'un PSE pilote qui fera objet d'une démonstration lors de la 30e Conférence des parties (COP 30) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) prévue du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, au Brésil; la mise à l'échelle du déploiement des PSE sur tout le territoire national. La mise en œuvre du projet pilote PSE se fonde sur des acquis du projet de renforcement en bois-énergie durable (PROREP).

Pour Augustin Ngolielé, la maîtrise de l'outil de planification du PSE favorisera la mise œuvre au Congo du PSE.

La directrice du Centre national d'inventaire et des ressources forestières et fauniques au ministère de l'Economie forestière, Carine Saturnine Milandou, a expliqué que le mécanisme de paiements de services environnementaux développé avec l'appui de CAFI permet d'aider les populations proches des forêts (acteurs principaux de la conservation de la forêt) à obtenir des incitations financières qui leur permettront d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que leurs techniques agricoles. *«Cela va réduire la pression vers la forêt. Actuellement, nous sommes dans la phase d'implémentation et de sensibilisation des populations au mécanisme. Nous avons un projet pilote, et dans le cadre de celui-ci, nous avons identifié un premier groupe de bénéficiaires, et nous nous attèlerons pour l'adhésion de toutes les parties»*, a précisé Carine S. Milandou à la presse.

E.M.-O.

PARTENARIAT

La Nouvelle République et le CCEC scellent une alliance

Sous la supervision d'Antoine Ethai Oviebo, directeur de cabinet du ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, le Groupe national de presse La Nouvelle République et le Congrès des chefs d'entreprises du Congo (CCEC) ont signé, mercredi 27 août 2025 à Brazzaville, un contrat de partenariat stratégique.

Les signataires brandissant les parapheurs

Objectif: conjuguer les forces de l'économie et de l'information afin de promouvoir l'innovation, la transparence et la visibilité des entreprises congolaises.

Le CCEC et la La Nouvelle République ont scellé un partenariat profitable pour les deux parties. *«C'est dans cet esprit que nous avons trouvé en notre partenaire le Groupe national de presse La Nouvelle République un allié naturel»*, a dit Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, président du CCEC. Pour lui, le rôle du média dépasse largement la simple transmission d'informations. *«Vous êtes un vecteur de démocratie, de transparence et de cohésion sociale, un relais indispensable entre les institutions, les entreprises et la société civile»*, a-t-il renchéri.

Ce partenariat, selon ses initiateurs, doit permettre d'offrir une meilleure visibilité aux entreprises congolaises, tout en renforçant le rôle des médias dans l'accompagnement du développement.

Anasth Wilfrid Mbossa, directeur général du Groupe national de presse La Nouvelle République, a rappelé la trajectoire historique de l'institution. Créée par décret du 9 novembre 1998, à la suite de la fusion de trois organes emblématiques, le quotidien Mweti, le mensuel Congo Magazine et Le Stade, journal de sports, La Nouvelle République s'est imposée au fil des années comme un acteur central du paysage médiatique congolais.

«Les trois éditions ont fait la grandeur de notre pays. Souvenez-vous des rubriques phares, comme "Mweti a vu", qui ont marqué toute une génération», a-t-il rappelé. Aujourd'hui, l'entreprise s'arrime pleinement aux technologies numériques, avec une édition en ligne à travers son site Internet (www.lanouvellerepublique.cg), une télévision en ligne (La NRTV), ainsi que des publications quotidiennes et hebdomadaires relayées sur les réseaux sociaux.

Le groupe entretient en outre des partenariats avec des médias internationaux, tels que C-Direct, Russia Today, Sputnik, Fraternité Matin en Côte d'Ivoire, Le Jornal de Angola ou encore Le Quotidien du Peuple en Chine. Au niveau national, ses productions sont diffusées dans les grilles de la Télévision nationale congolaise et de la Radio nationale congolaise. *«Dans cette signature, il n'y a pas de perdant. Il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant»*, a A. W. martelé Mbossa, insistant sur la complémentarité des deux institutions.

Cette signature s'inscrit dans une dynamique déjà amorcée par le Groupe national de presse. Quelques jours plus tôt, le 22 août 2025, La Nouvelle République avait conclu un accord avec l'Institut supérieur polytechnique-Universitaire (ISP-U), visant à former les agents de presse et à accueillir les étudiants de l'ISP-U en stage.

En multipliant ces partenariats, La Nouvelle République entend accompagner le développement économique et social du Congo. Pour les acteurs présents à la cérémonie, l'accord entre La Nouvelle République et le CCEC constitue un jalon important vers une collaboration plus étroite entre le monde de l'entreprise et celui des médias.

Gaule D'AMBERT

FORMATION

La Nouvelle République et l'ISP-U unis pour le renforcement des compétences

Le Groupe national de presse La Nouvelle République et l'Institut supérieur Polytechnique-Université (ISP-U) ont procédé, vendredi 22 août 2025 à Brazzaville, à la signature d'un contrat de partenariat académique et professionnel. Cette signature s'est déroulée en présence des responsables des deux structures.

Anasth Wilfrid Mbossa (à d.) et Eric Makaya Goma, pendant la signature du contrat

Elle marque ainsi une étape significative dans la dynamique de collaboration entre le monde universitaire et celui de la presse nationale. Les signataires, Anasth Wilfrid Mbossa, directeur général de La Nouvelle République, et Eric Makaya Goma, directeur général de l'ISP-U, ont scellé un accord à durée indéterminée, destiné à renforcer les passerelles entre la formation théorique et la pratique professionnelle.

Aux termes de ce partenariat, La Nouvelle République s'engage à accueillir tous les deux mois des étudiants finalistes de l'ISP-U pour des stages de formation non rémunérés. Cette ouverture vise à faciliter l'intégration des jeunes diplômés dans le monde du travail, tout en leur offrant une première expérience pratique dans un secteur où la rigueur professionnelle est indispensable.

En outre, le groupe de presse promet de diffuser, sans contrepartie financière, les annonces institutionnelles de l'ISP-U, incluant la publication des résultats de fin d'année, ainsi que toute communication visant à accroître la visibilité de l'établissement universitaire.

De son côté, l'ISP-U s'engage à accompagner son partenaire dans le cadre du renforcement des capacités du personnel de La Nouvelle République. L'institut recevra chaque année universitaire quatre agents du groupe de presse en formation continue, ou leur proposera des formations de courte durée adaptées à leurs besoins. La sélection des agents et le choix des modules de formation resteront à la discrétion de La Nouvelle République, selon ses priorités et ses désiderata.

Les agents envoyés en formation ne paieront *"ni droit d'inscription, ni frais d'écolage"*, confirmant ainsi le caractère coopératif et inclusif de ce partenariat.

Afin d'assurer la réussite de cette collaboration, les deux institutions se sont accordées sur un système d'encadrement conjoint. Les étudiants stagiaires de l'ISP-U, tout comme les agents de La Nouvelle République inscrits en formation continue, bénéficieront d'un suivi partagé, garantissant la pertinence des apprentissages et la cohérence entre les exigences académiques et les besoins professionnels.

Pour les signataires, ce partenariat est un levier stratégique permettant d'améliorer la qualité de la formation des étudiants et de renforcer la compétitivité des agents de l'État travaillant dans la presse.

Anasth Wilfrid Mbossa a souligné l'importance de ce partenariat dans un contexte où les institutions publiques et privées sont appelées à accroître leur performance: *«Ce contrat est plus que nécessaire. Les agents de l'État ont besoin de se former en permanence afin d'améliorer leur rendement dans les tâches qui leur sont confiées. Grâce à cet accord, nous ouvrons une voie concrète vers la professionnalisation et la montée en compétence de notre personnel»*, s'est-il réjouit.

Pour sa part, Eric Makaya Goma a insisté sur l'impact positif de cette convention pour les étudiants: *«Dans un environnement économique difficile, trouver un stage, même non rémunéré, est devenu un véritable parcours du combattant. Ce partenariat constitue donc un débouché précieux pour nos finalistes, qui pourront désormais acquérir une expérience pratique indispensable avant d'entrer sur le marché du travail»*, a-t-il dit.

La signature de ce contrat s'inscrit dans une dynamique de coopération durable entre les deux institutions. Son caractère indéterminé traduit une volonté commune d'aller au-delà des actions ponctuelles, en instaurant une collaboration suivie, capable d'évoluer avec le temps et de s'adapter aux besoins des deux parties.

G.D.

FORCES DE SECURITE

Une formation en communication institutionnelle, couplée à une Journée du Livre au profit des personnels

Organisée par la Direction générale de la stratégie et de la communication du ministère de l'Intérieur et de ka Décentralisation, le séminaire-atelier sur la communication institutionnelle pour les Forces de sécurité, ayant pour thème: ''La communication institutionnelle entre codes et libertés'', couplé à l'organisation de la Journée du Livre avec pour thème:''Chevaliers de la plume sous l'uniforme bleu'', s'est déroulé le 16 septembre 2025 à l'auditorium du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza à Brazzaville. C'était sous le patronage de Séraphin Ondélé, Préfet directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. On y a également associé des experts de la communication et plusieurs invités.

Photo de famille des participants au séminaire-atelier

Des enjeux, il en est ressorti, *«à la croisée des chemins, la communication institutionnelle, pour les Forces de sécurité, est constamment confrontée au dilemme de la recherche d'un équilibre entre les obligations statutaires du devoir de réserve et la redevabilité démocratique d'une information publique libre, véridique et transparente. Elle doit permettre d'améliorer l'image publique des Forces de sécurité et de consolider le lien avec une population bien informée, confiante et actrice de la co-production de la sécurité».*

Cette formation avait également pour but de performer l'audience et l'image publique des Forces de sécurité, aussi la transparence de ses actions qui touche souvent aux droits humains et aux libertés publiques.

L'évènement a connu un second temps, marqué par le plébiscite des écrivains policiers et gendarmes sous le thème *:''Chevaliers de la plume, sous l'uniforme bleu''*. Séraphin Ondélé a salué cette initiative qui à coup sûr va apporter une plus-value aux personnels de leur département ministériel.

Le premier panel a été composé du Pr Bienvenu Boudimbou, enseignant d'université, écrivain, conseiller à la Présidence de la République et modérateur, de Joachim Mbanza, journaliste, membre sortant du conseil supérieur de la liberté de communication; de Carine Ibombo Oyoma, journaliste et secrétaire générale de la confédération générale du patronat du Congo; d'Alain Ndalla, expert des nouvelles technologies de l'information et de la communication au Congo; Stanislas Itoua Ikama, expert, journaliste au ministère de l'Intérieur.

Les échanges du premier panel ont tourné autour de quatre centres d'intérêt : *''Les contours du cadre juridique et éthique des métiers de l'information et de la communication''*, développé par Joachim Mbanza; *''Les pratiques médiatiques sur le terrain, en particulier au besoin des services d'une institution''*, par Carine Ibombo Oyoma; *''La communication numérique, avec le cortège d'interrogation, le cortège d'heure et de malheur qui accompagne son appropriation au cœur de la société''*, par Alain Ndalla et *''La pratique de la communication institutionnelle dans un corps de métier vertical et normé ou le silence et la réserve sont de mise''*, par Stanislas Itoua Ikama.

Evoquant les questions légales et éthiques de la communication au Congo, Joachim Mbanza a souligné qu'*«elles sont constituées par des lois partant de la Constitution qui donne le principe fondamental de la liberté d'expression. Ce principe est contenu dans l'article 25 de la Constitution. Suivant le principe juridique qui dit que la Constitution c'est la loi fondamentale, il y a des lois subséquentes qui font le cadre juridique à commencer dans le secteur de la communication. Il existe aussi le code d'éthique et de déontologie des professionnels de l'information en matière de la communication, issue des assises de la presse congolaise, tenues du 25 au 28 octobre 2018 à Brazzaville. C'est le texte que tout communicateur devrait avoir dans sa poche. Enfin, il y a des textes réglementaires»*.

Cependant, l'organisation d'une cérémonie du Livre, a été une opportunité de faire connaître les écrivains policiers et gendarmes ainsi que leurs œuvres, de les promouvoir et de les encourager dans cet art qui s'ajoute aux contraintes de leurs obligations professionnelles. *«Cette journée leur a été consacrée afin que l'histoire se souvienne d'eux aussi comme des héros dans l'ombre de la conscience collective»*, a affirmé le colonel-major Bellarmin Ndongui, Directeur général de la stratégie, de la coopération et de la communication du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Il s'agit du général Albert Ngoto; du colonell-major Michel Innocent Peya; et des officiers Charles Nkouanga; Roch Cyriaque Galebayi; Maurice Itous Ibara; Charles Peter Moukala Kinzounza; Athanase Moussoungou; Ruphin Sognele, qui ont tous été distingués, après la critique littéraire de leurs oeuvres dont le jury a été présidé par le Pr Ludovic Miyouna, ancien sénateur. (Nous y reviendrons).

A-.P.M.

AUTOUR DU LIVRE ''PARIS, LES PARISIENS ET LA SAPE'', DE BEDE FLORENTIN MBIKA

Un ouvrage qui scrute le phénomène de la Sape

Publié aux Editions La Bruyère (Paris), ''Paris, les Parisiens et la Sape'', est un ouvrage de l'écrivain Bède Florentin Mbika, officier de gendarmerie, et directeur de l'organisation et de l'emploi de cette institution en République du Congo. Ecrit dans un style simple, agréable et accessible à tout lecteur, cet ouvrage de 55 pages, se subdivise en sept chapitres et relate le parcours, les réalités, aussi bien difficiles qu'agréables des Congolais ayant choisi de séjourner en France, notamment à Paris, dans la Sape (Société des ambianceurs et des personnes élégantes), leur religion.

Bède Florentin Mbika

La couverture du livre

Cet ouvrage relate le combat acharné que mènent ces émigrants de Paris, sur un terrain étranger qu'ils tentent de faire vivre à leur rythme. Se servant des personnages qui plongent le lecteur dans le mythe de la fiction et de la réalité, l'auteur reconstitue l'histoire de la Sape au Congo, tout en évoquant son côté aussi bien attractif, onéreux que son revers fait de désillusions, de regrets et de rapatriements forcés dans le pays d'origine, bien connu sous le vocable de *''Parisien refoulé''*. Près d'une douzaine de photographies réalisées par Francis Kihoulou Mountsamboté accompagnent le récit, à la fois narratif et descriptif de ce roman qui met sous forme scripturale le sujet de la Sape qui, autrefois, n'intéressait que les artistes-musiciens des deux rives du fleuve Congo et les fervents adeptes de la *''religion kitendi''*, autrement appelés *''Sapeurs''*.

La trame de ce livre a le mérite de relater avec dextérité la vie menée dans les rues de Paris par ces Congolais qui, une fois rentrés au pays, arborent des looks vestimentaires impressionnants. C'est ainsi que l'auteur souligne à la page 14: *«Tout n'est pas vraiment rose à Paris ! Mais même dans l'armature, il y a en plus quelque chose qui te pousse à croire, à espérer ; quelque chose qui te dit que demain tout ira pour le mieux»*.

Décrivant le côté attractif de la vie que mènent les ''Parisiens'', Bède Florentin Mbika ne cache pas son admiration et le respect qu'il a pour eux, en relevant à la page 20 : *«Cette admiration pour les Parisiens, et le respect que je leur dois, dans tous les cas, pour certains, est dû à leur personnalité, à ce qu'ils ont de grand, malgré certains défauts alarmants et certaines faiblesses»*.

Au fil des pages du roman, l'auteur fait montre d'une connaissance historique et géographique indéniable des sites et lieux touristiques célèbres de Paris. Parlant des Parisiens, *«ils ne sont pas tous pareils, ils ne sont pas seulement des coureurs de rues sans objectif certain, mais ils ont une personnalité ! Une personnalité à eux, parce que conscients et un peu coupables de ce qu'ils vivent»*. (Cf P. 21). A propos de l'enjeu de la Sape, Bède Florentin Mbika relève: *«L'enjeu principal de la Sape lorsqu'on est jeune, démuni et sans avenir, c'est d'abord, l'accumulation de prestige»*. Cf P. 29).

Comparant la vie du Parisien à Brazzaville d'avec celle qu'il mène à Paris, l'auteur note à la page 26: *«A Paris, le Parisien est un dur, il ne connaît pas la pitié et est insensible à la douleur, personne ne l'arrête et peut aller jusqu'à l'impensable. Il est capable de tout pour mener à bien un circuit ou pour réussir une affaire»*.

L'auteur fait preuve d'une grande connaissance des *''griffes''*, des couturiers et autres stylistes-modélistes de la Place de Paris. Par des métaphores teintées d'habileté et d'éloquence. Il décrit ce à quoi ressemble un Parisien refoulé, c'est-à-dire un émigrant Congolais en séjour à Paris, mais rapatrié par force dans son pays d'origine, par manque de documents réguliers: *«C'est comme le soldat qui est allé en guerre et qui se trouve du côté des vaincus. Mais comme le vainqueur, il aura connu l'honneur de la guerre, la douleur, le déchirement et l'enfer, il faut donc se résigner et être fier de sa condition de vaincu»*.

Diplômé de Saint-Cyr et du Cours supérieur de l'Ecole des officiers de Gendarmerie de Melun, en France, le colonel-major Bède Florentin Mbika est détenteur d'une maîtrise en sciences sociales et humaines et diplômé d'état-major de l'Ecole interafricaine de Koulikoro au Mali (Ecole nationale à vocation régionale). Certifié en droit et sciences criminelles de l'Université Paris Sud. Il est breveté de l'enseignement militaire supérieur 2e degré de l'Ecole de guerre de Paris.

Alain-Patrick MASSAMBA

VIENT DE PARAÎTRE

Uruch Ibala dévoile son nouvel ouvrage Le poids de l'amour

La scène littéraire francophone accueille une nouvelle voix avec la parution de Le poids de l'amour, un ouvrage sensible et éclairant signé par Uruch Ibala et publié en 2024 aux éditions Librinovo. Ce livre de 123 pages, empreint d'humanité, s'inscrit dans une réflexion profonde sur la parentalité moderne et les réalités complexes auxquelles sont confrontés les parents d'aujourd'hui.

Uruch Ibala

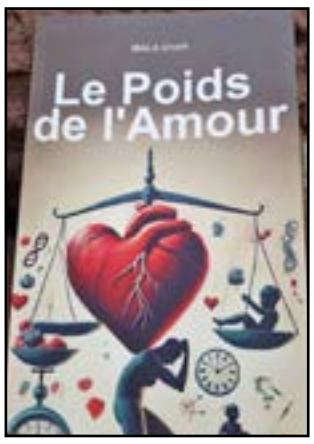

L'ouvrage publié

A travers un style accessible et bienveillant, Uruch Ibala aborde les multiples pressions sociales, les attentes parfois irréalistes entretenues par les médias ainsi que les défis émotionnels liés aux rôles familiaux. Elle propose au lecteur des pistes concrètes pour construire une parentalité authentique, équilibrée entre amour, responsabilité et respect de soi. *«Être parent ne doit pas signifier s'oublier, mais apprendre à conjuguer don de soi et affirmation personnelle»,* souligne l'auteure.

Mère accomplie, Uruch Ibala est également CEO de l'association Papa Maman, fondatrice de la coopérative Femme engagée et secrétaire générale du club Naïn, qui vient en aide aux veuves et aux orphelins. Son engagement social, nourri par une profonde expérience humaine, transparaît dans chaque page de son ouvrage. Diplômée d'un master en sciences économiques et gestion, coach et conférencière à l'Avie-Business Academy, elle incarne cette nouvelle génération de femmes africaines qui allient rigueur intellectuelle, engagement citoyen et sensibilité personnelle.

La présentation-dédicace, dans les tous prochains jours, de Le poids de l'amour s'annonce comme un moment fort, où l'auteure partagera avec le public sa vision d'une parentalité libérée des carcans sociaux et ouverte à l'authenticité. Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanges autour d'un thème universel, celui de l'amour parental, mais aussi d'une réflexion sur le rôle des femmes et des familles dans la société contemporaine.

Avec Le poids de l'amour, Uruch Ibala offre bien plus qu'un simple essai: un guide, un témoignage et un souffle d'espérance pour tous ceux qui cherchent à réinventer le lien parental dans un monde en mutation.

Gaule D'AMBERT

LES BANTOUS DE LA CAPITALE

Décès du chanteur Toussaint Essous

Le légendaire orchestre Les Bantous de la capitale est en deuil. Le chanteur ténor Toussaint Essous (Toussaint Bouesse, à l'état civil) a rendu l'âme le dimanche 31 août 2025, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Des suites d'une maladie.

La Semaine Africaine présente ses sincères condoléances aux Bantous de la capitale et à la famille biologique de l'artiste disparu.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«DELTA EXPRESS & LOGISTICS»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : Case P13 007V bis, Sonaco Moukondo, Moungali, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2013-B12-00024
REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DES PARTS SOCIALES, TRANSFORMATION DE LA PERSONNE MORALE, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal des décisions collectives extraordinaires de la société dénommée **DELTA EXPRESS & LOGISTICS**, en date à Brazzaville **du 28 août 2025,** enregistré à Brazzaville au bureau de l'EDT de Bacongo, en date du **03 septembre 2025, sous Folio 152/012, n°4512,** trois (03) résolutions ont été adoptées, à savoir :

1- La cession de soixante (60) parts sociales détenues par quatre (4) associés au profit de la société dénommée **DELTA S.C.I. ;**
2- La transformation de la personne morale en Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
3- L'amendement des statuts et les pouvoirs donnés à **Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT** pour l'accomplissement des formalités légales.
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, **le 04 septembre 2025,** sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-01043 ;**
Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 04 septembre 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-M-13952**

Fait à Brazzaville, le 05 septembre 2025

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

OFFICE NOTARIAL
de Me Chimène Prisca Nina PONGUI sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : officenotarialpongui@gmail.com

ABENERGY

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
au capital social de 10 000 000 de Francs CFA
siège social: Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali,
2ème étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
RCCM : CG-BZV-01-2025-B15-00032

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître **Chimène Prisca Nina PONGUI**, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 1er étage Immeuble **«MA RECONNAISSANCE»,** le onze août deux mille vingt-cinq et enregistré à Brazzaville, le treize août de la même année à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le **Folio 140/4 numéro 4130**, il a été constitué, sous la dénomination sociale de **«ABENERGY»,** une société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique: Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général.
Objet: La société a pour objet :
•La conception, la construction, le financement, l'exploitation des infrastructures de production, de transport, de transformation, et de distribution d'énergie électrique ;
•La distribution d'équipements, la maintenance ainsi que l'intégration de solutions électriques.
Siège social: Brazzaville (République du Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 2ème étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE ».
Capital social: dix millions (10 000 000) de Francs CFA, divisé en mille (1000) actions de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 1000.
Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier.
II- Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le onze août deux mille vingt-cinq, de la société susnommée, enregistré à Brazzaville, le treize août de la même année à la recette des Impôts de Poto-Poto, sous le **Folio 140/2 numéro 4128,** les actions en numéraire ont été libérées par l'actionnaire unique à hauteur de deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA représentant le quart du montant des actions souscrites.
Administration: Monsieur Amadou BADIANE a été désigné en qualité d'Administrateur Général pour une durée de deux (2) ans. Ses fonctions prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le vingt-six août deux mille vingt-cinq, sous le numéro: **CG-BZV-01-2025-B15-00032.**

Pour avis & mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°007/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-SPM

RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDE POUR UNE ENQUETE DE SATISFACTION DE LA COMPOSANTE 6 «REPONDRE AUX BESOINS IMMEDIAT EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNEL » DU PROCLIMAR EXECUTE PAR LEPROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM) SOUS LE CONTRAT N°CG-

PROCLIMAT-024-C-ED-24

1. Contexte
Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds seront utilisée pour effectuer les paiements des services relatifs au recrutement d'un cabinet d'études pour une enquête de satisfaction de la composante 6.

2. Objectif de la mission
L'objectif de cette consultation est d'évaluer de manière exhaustive et désagrégée la perception et le niveau de satisfaction des bénéficiaires et des parties prenantes de la Composante 6 du ProClimat (« Répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle »), et de s'assurer de la conformité vis-à-vis du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, le niveau mise en œuvre par le PAM, afin d'orienter d'éventuels ajustements stratégiques et opérationnels, et de fournir aux autorités publiques et bailleurs des éléments probants pour la prise de décision.
3. Profil du Consultant
Cette mission doit être exécutée par un cabinet qui remplit les critères suivants :
- Être formellement enregistré et reconnu comme cabinet d'étude par les services compétents ;
- Justifier d'au moins 5 années d'expérience dans la conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives en contexte humanitaire ou de développement ;
- Avoir déjà réalisée au moins 2 enquêtes de perception ou sociologique appliquée en contexte rural / humanitaire sur le territoire national ;
- Avoir une expérience avec les procédures des partenaires technique et financiers (Banque mondiale, USAID, BAD, Fond mondial, etc.) ;
- Une expérience avérée en collecte éthique auprès de populations vulnérables et autochtones sera exigée.
- Avoir une expérience sur les approches participatives et des techniques de recherche qualitative.

4. Durée de la mission
La durée de réalisation de cette mission est de 60 jours calendaire.

5. Processus de sélection
Le cabinet (firme) sera choisie suivant la méthode fondée sur la qualification du Consultant (SQC), décrite dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, version de févier 2025.

Les Cabinets d'études intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) de l'activité à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.
Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), Sis sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, Congo.
Email : proclimatcongo@gmail.com en copie à proclimatmarches@gmail.com , Tél : Tél. + 242 : 06 696 16 10/06 498 97 25

6. Dépôt des candidatures
Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante: proclimatcongo@gmail.com en copie à proclimatmarches@gmail.com , au plus tard le 26 septembre 2025 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 11 septembre 2025

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

FOOTBALL

Le ministère travaille-t-il à fossoyer le sport?

La question peut être posée, après le report du championnat national de Ligue 1 consécutif au refus du ministère des Sports, affirme la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), de mettre à disposition de l'organe technique les principaux stades retenus. Le lancement de la compétition, initialement programmé le 13 septembre 2025, a été finalement repoussé de deux semaines.

Lors d'une réunion avec les responsables des 16 clubs concernés, vendredi 12 septembre à son siège, le Comité exécutif de la FECOFOOT a informé ses interlocuteurs de l'obstination du ministère des Sports de lui interdire l'utilisation des installations sportives pour l'organisation des compétitions. Il ne lui restait plus qu'à céder au réalisme: sans terrains disponibles, pas d'ouverture du championnat !

Cependant, à défaut d'avoir trouvé la veille un compromis avec le cabinet du ministère des Sports, le Comité exécutif envisage un plan de secours. A travers un communiqué publié à l'issue de sa rencontre avec les dirigeants des clubs, il a annoncé que le Centre technique FIFA d'Ignié, à 45 km de Brazzaville, pourrait abriter les premières journées si les stades restaient fermés.

Des dirigeants de clubs lors de la réunion avec le Comex

Des travaux (installation d'un grillage autour de la pelouse et construction de vestiaires) vont y être entrepris. Le championnat national d'élite se contenterait donc d'un stade dont on connaît les limites en termes d'attractivité, de confort et de capacité d'accueil.

Difficile de comprendre la réaction du ministère des Sports, d'autant plus qu'il ne communique pas sur les causes de son obstination à bloquer, à tout prix, les stades. Devant cette attitude, on ne peut que se perdre en conjectures. Volonté d'empêcher le ballon de rouler ou celle de rallumer la crise? Acharnement? Règlement de comptes? Que veut-on réellement?

Cette situation, a réagi un dirigeant, fait prendre du retard à la saison 2025-2026. Les clubs avaient unanimement salué l'annonce de reprise du championnat. Ils avaient manifesté un intérêt pour la tenue de leurs assemblées générales. Les joueurs, eux, ont soif de renouer avec les pelouses. Deux clubs vont, ce week-end, entrer en compétitions africaines interclubs dans l'espoir de franchir cette première étape et aller plus loin.

Si les stades restent encore fermés au terme du délai fixé, qui passera pour le principal fossoyeur du football congolais? La réponse n'est pas si difficile à trouver!

Franck SOUAPIBOU

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Deux clubs congolais vont aborder ce week-end le tour préliminaire de leurs coupes respectives. Il s'agit de l'AC Léopards de Dolisie qui, en Ligue des champions, en découdra avec les Mozambicains de Black Bull , dimanche 21 septembre au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, tandis que l'AS Otohô, en Coupe de la Confédération, se déplacera à Luanda, en Angola, pour défier Primeiro d'Agosto

PMB-ECA
Société d'expertise Comptable & Audit

AVIS

ABS EUROPE LTD SUCCURSALE
SUCCURSALE au capital de 1 000 000 XAF,
Immeuble la Roche, rue Côte Matève, quartier Cq 101 Centre-ville A,
Arrondissement 1 E.P LUMUMBA, Pointe-Noire.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2025, l'associé unique, la société **ABS EUROPE LTD**, au capital de 1 000 000, Immeuble la Roche, rue Côte Matève, quartier Cq 101 Centre-ville A, Pointe-Noire, a décidé la dissolution sans liquidation de la société ABS CONGO par application de l'article 25 du Titre VI des statuts. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société **ABS EUROPE LTD SUCCURSALE** à la société **ABS EUROPE LTD**, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication. Mention en sera faite au RCCM de Pointe-Noire.

BASKET-BALL

Anges-Noirs, l'apothéose d'une saison lumineuse

La Fédération congolaise de basket-ball est devenue inarrêtable au fil des compétitions. Et les Anges-Noirs seniors dames sont allés crescendo, d'une saison à l'autre pour atteindre le Graal des prestigieuses Coupes de la Ligue, du Congo et des championnats départemental et national de l'année 2025. Désormais, une dixième et une onzième étoiles scintilleront sur leur logo, pour inspirer plus de respect dans le ciel du basket congolais !

Anges-Noirs BC présentant les trophées de la saison 2024-2025

Si le gymnase Maxime Matsima a abrité les exploits des Anges-Noirs dames, le clou des festivités a connu un autre cadre, Edmond Hôtel, et sa grande salle des fêtes. On y comptait de nombreux invités: les parents des joueuses, les Anges-Noirs seniors hommes revenus en division supérieure, le staff de l'équipe, les techniciens et cadres de la FECOKET avec, à leur tête, le président Fabrice Makaya. Mais aussi de glorieux anciens et anciennes, l'un des membres fondateurs, Mayitsa-Le-Pape, aux mille chapeaux (joueurs, entraîneur, recruteur, grand-frère); Roger Venant Mouyamba, l'inamovible capitaine général -le colonel Jacques Ongotto, aujourd'hui président du conseil départemental de la Lékoumou… et les sœurs Maloumbi Brigitte et Rachel, épouse Biyamakimia, deux des ''Mères'' victorieuses en 1975 de la première Coupe du Congo avec les Anges-Noirs basket club.

50 ans après les ''Mères de 75'', les héroïnes de 2025 ont accumulé les succès, menées par leur capitaine Lena Mowa. Elle se nomment Cecilia Ngassaki, Noëlla Bouya, Francine Nzazi, Marcelle Akonguina, Mercia N'kouth, Aimable Mavouanda, Princia Loukilonga, Siracide Bimako, Tina Ekechu, Gracia Banessem, Ketsia Edenguele, Emmanuelle Mapangui, Dana Bitsindou, Paola Ekounga et Nobelle Ngakomina. Après une finale perdue face à l'Inter club dames, les Anges-Noirs ont sonné la révolte, alignant des victoires en autant de finales contre les mêmes adversaires.

Le président Firmin Dinga a peaufiné autant son équipe que cette cérémonie de retrouvailles réhaussée par un copieux repas convivial, agrément par des anecdotes croustillantes à n'en point finir. Les souvenirs ont redonné plus de vitalité à des visages tristes et des démarches plus très sûres. Mais surtout, ont fusé les promesses de bonifier les prestations chez les garçons nouvellement promus, tous dans l'esprit de la famille Anges-Noirs. Et enfin, une excroissance, l'avenir à assurer avec la naissance de Anges-Noirs hommes et dames, à Sibiti. Le club a subi son baptême du feu au dernier championnat national.

René MAZELOT

BASKET-BALL

L'énorme promesse des autorités

Le président de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET), Fabrice Makaya Matève, faisant face à la presse mardi 2 septembre 2025 à Brazzaville, a affirmé que les autorités nationales ont exprimé leur volonté de résoudre, avant la fin de l'année, la situation avec la FIBA Afrique pour obtenir la levée de la suspension qui frappe le Congo depuis 2017. Le pays est sanctionné par l'instance continentale pour une durée indéterminée.

«Je peux ici vous rassurer que le ministre en charge des Sports, le Premier ministre et le Chef de l'Etat ont été saisis et nous ont fait la promesse que, avant la fin de l'année, cette situation va être dénouée et que nos équipes renoueront avec les compétitions internationales», a fait savoir Fabrice Makaya. Dans cette perspective les partenaires de l'instance se seraient aussi engagés à apporter leur contribution. *«Nous attendons le moment opportun pour dire que nos partenaires nous ont apportés leur modeste contribution et que nous avons versé un acompte (NDLR: la dette totale est de 800.000 dollars*

Fabrice Makaya Matève

à payer en trois tranches) au niveau de FIBA Afrique. Nous travaillons, les sponsors, les personnes bienveillantes, les mécènes et nous dans ce sens, parce que nous ne devons pas tout attendre de l'Etat», a souligné le président de la FECOKET.

Faisant part aux journalistes des efforts à consentir dans le domaine du basket-ball dames, Fabrice Makaya Matève a annoncé que des stages et des camps de formation vont être multipliés. Concernant le basket-ball scolaire, il a révélé que le bureau fédéral a initié un projet qu'il a transmis aux partenaires. *«Ce que nous voulons, c'est ériger des plateformes dans les établissements scolaires où nous avons de l'espace»*, a précisé Fabrice Makaya Matève. *«Si nous voulons que le basket-ball se développe réellement et si nous voulons avoir de la relève, il faut qu'il commence par se pratiquer à la base»*.

Pour remettre le basket congolais sur les bons rails, le président Fabrice Makaya Matève a invité les acteurs du ballon orange (dirigeants des Ligues départementales et des clubs) à redoubler d'efforts. Aux autorités des structures décentralisées de l'Etat, il a demandé la mise à disposition des infrastructures sportives aux ligues et clubs locaux, afin de faciliter la pratique du basketball et d'assurer son développement. Cette requête vise à renforcer les capacités des structures décentralisées de la fédération, leur permettant ainsi d'organiser des entraînements et des compétitions dans de meilleures conditions.

La suspension du Congo par FIBA Afrique faisait suite au renoncement du pays à organiser l'Afro-basket 2017, officiellement pour des motifs financiers. Les dirigeants de l'instance africaine avaient tenté d'infléchir cette position.

G.-S.M.